SEPTIÈME ANNÉE 1er Semestre 1923

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

Directeur; Abbé Lionel Groulx

VOLUME IX



LIGUE D'ACTION FRANÇAISE 369 RUE SAINT-DENIS MONTRÉAL.

L'ACTION FRANÇAISE

publiée par la Ligue des Droits du français est un centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont: M. l'abbé Philippe Perrier, président; MM. Anatole Vanier, avocat, secrétaire général; Louis Hurtubise, ingénieur, trésorier; MM. les abbés Lionel Groulx et Lucien Pinault professeurs à l'Université de Montréal; MM. Antonio Perrault, avocat, professeur à l'Université de Montréal; Arthur Laurendeau, professeur, Emile Bruchési, avocat, Montréal.

Tous droits réservés — Ottawa 1923

IMPRIMÉ AU DEVOIR 43, rue Saint-Vincent MONTRÉAL

NOTRE ENQUETE DE 1923

Avec la présente livraison de l'Action française nous commençons une série d'études sur "notre intégrité catholique". Est-il besoin d'en signaler la haute portée et la place naturelle dans nos campagnes d'idées? Depuis quelque vingt ans, nous sommes en pleine réaction contre l'esprit désorganisateur d'un fédéralisme mal conçu et plus mal appliqué. Le fait qui domine, depuis tors, la vie de notre peuple, c'est un labeur persévérant pour ressaisir les éléments de sa personnalité. Vie économique, vie sociale, vie intellectuelle, vie morale, tout tend à se reconstituer sur les bases d'une autonomie française.

A l'heure où ce travail de réfection doit s'accélérer pour n'être pas en relard, il importe que ne lui manquent point les suprêmes directives. Il existe pour les peuples une loi de vie selon laquelle ils sont assurés d'organiser leur avenir dans la puissance et la durée. Nous l'avons toujours dit : un ordre plus haut que celui du patriotisme veut que nous croyions pardessus tout à la vocation surnaturelle de notre peuple et que notre vie nationale s'organise sous l'influence de cette pensée régulatrice.

Cette loi souveraine, nous voulons donc que les bâtisseurs de demain ne l'écartent point de leur esprit. Nous voulons même que les plus modestes ouvriers de la patrie portent cet idéal au sommet de leur ême. Que ce soit l'idée maîtresse où s'appuie notre individualité nationale. Plus haute sera la lumière qui dirige, plus sera féconde et harmonieuse l'activité de tous. Plus apparaîtra beau le destin d'une nation, plus sera généreux et puissant le déploiement de ses énergies. Vivre catholiquement pour un peuple, c'est encore la meilleure façon de vivre grandement.

NOTRE INTÉGRITÉ CATHOLIQUE.

NOTRE INFLUENCE EXTÈRIEURE PAR LE CATHOLICISME

East descript after releasing to hands portfor at to where

L'Action française accomplit une oeuvre positive. Elle ne se borne point à dénoncer les maux dont nous souffrons, ni à mettre en garde notre nationalité contre les hommes et les institutions contraires à son destin. Elle lui propose une doctrine et des movens d'action. Notre peuple a droit à l'existence; l'exercice plein de ce droit n'est gêné ni par notre situation politique ni par notre pensée religieuse. L'Action française veut faire reconnaître ce droit, en faire admettre toutes les conséquences. Ses articles sont des thèses où l'on indique les lois directrices de notre évolution. L'Action française tourne l'attention de notre peuple vers l'avenir: elle lui montre le point d'arrivée où le dirige l'étoile de son histoire. Pour soutenir les efforts présents elle montre leur prochain aboutissement. Prévoyant les changements inévitables de l'Amérique et de l'Empire britannique, l'Action française désire que les Canadiens français songent aux lendemains que peuvent leur faire l'effritement de la puissance anglaise et la rupture de la Confédération. Elle rappelle à notre peuple cet idéal que demain vraisemblablement changera en une réalité: l'épanouissement de notre nationalité en une nation revêtue du caractère juridique de l'État. Ces regards sur l'horizon furent l'objet de l'enquête de 1922; celle de 1923 n'en sera que le complément. L'Action française, préoccupée uniquement des marques distinctives de notre race, l'esprit français et le catholicisme, soumet à ces deux facteurs de notre vie nationale, toutes nos activités, morales et religieuses, intellectuelles et économiques. L'an dernier les articles de nos collaborateurs proposèrent à leurs lecteurs l'intégrité française; cette année la foi catholique retiendra leur réflexion et formera le fonds de leurs études.

Cette consultation sera aussi large que possible. Elle s'arrêtera à chacun des aspects de nos pratiques religieuses, vie intérieure de notre nationalité faite des rapports établis entre les individus, les familles et les groupements professionnels qui la composent; vie extérieure, celle qu'elle projette au-delà des frontières de son territoire et qui s'accroîtra avec l'entrée de notre peuple dans le monde international. Envisageant cette influence lointaine, l'Action française pose tout d'abord cette question: quel appoint les Canadiens français peuvent-ils, hors du Québec, apporter à l'Église, et quelle force, quelle influence peut leur valoir ailleurs le catholicisme?

* * *

Un peuple ne saurait profiter seul de sa vie religieuse; ses actes de spiritualité réagissent sur les autres nations. Il fournit ainsi sa collaboration à l'oeuvre de la Divinité ou il la lui refuse. "Quelle que soit la forme de gouvernement, tous les chefs d'État doivent absolument avoir le regard fixé sur Dieu." (Encyclique Immortale Dei). Cette règle, tracée par Léon XIII, n'est plus suivie par tous les gouvernants. Depuis le XVIe siècle, maintes nations imbues d'idées de souveraineté étrangères aux préoccupations religieuses, se croient dispensées de toute relation spirituelle avec Dieu. Il n'en saurait être ainsi des peuples qui se disent catholiques. Chacun d'eux constitue comme l'un des membres de l'Eglise; il doit, par ses activités à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières, collaborer à son

oeuvre. Il doit favoriser de tout son pouvoir 'l'action sanctifiante et éclairante de l'Église," selon le mot récent de l'archevêque de Cambrai, Mgr Chollet. Gardienne des vérités révélées, chargée de les enseigner, l'Église maintient sur terre la transcendance de la vie spirituelle; elle s'efforce de conduire tous les hommes à une surnaturelle destinée. Peuples et individus lui peuventservir d'instrument dans l'expansion de cette nécessaire influence.

Si jamais groupement humain s'assigna la mission de ne point contrecarrer cette oeuvre du catholicisme, de la seconder et la répandre, c'est bien notre nationalité. A chaque période de son histoire, une étroite liaison apparaît entre le catholicisme et les diverses manifestations de la vie nationale; à la naissance de notre race sur terre américaine et tout le long de sa croissance resplendit sur elle la lumière chrétienne. Jamais notre race ne refusa de se laisser guider par ce mot d'ordre que lui donna Samuel de Champlain dès 1615: "Le salut d'une seule âme vaut mieux que la conquête d'un empire, et les rois ne doivent songer à étendre leur domination dans les pays où règne l'idôlatrie, que pour les soumettre à Jésus-Christ."

Cette union entre la foi catholique et notre pensée nationale ne peut que se fortifier si nous savons demeurer fidèles à notre rôle. Notre collaboration à l'oeuvre du catholicisme revêtira les formes suggérées par les circonstances. Un peuple possédant le caractère d'un État, peut manifester cette collaboration jusque dans les relations internationales. Tenant rang parmi les autres nations, il lui est loisible de mettre sa personnalité juridique au service du catholicisme et de contribuer ainsi à faire reconnaître la place souveraine que l'Église doit tenir dans la société universelle. Il est permis d'espérer que si jamais les Canadiens français forment un État, ils agiront de concert

avec les puissances qui regardent l'Église comme la première des forces morales et veulent aider son interprète, le pape. à faire bénéficier les peuples de sa lumière et de sa charité.

Mais d'autres movens s'offrent aux groupements humains de collaborer avec Dieu à l'oeuvre du salut des hommes. Puisque le catholicisme est fait de doctrine et de vie spirituelle, un peuple peut, par sa pensée, aider la première et, par son apostolat, la seconde. Aux corps organisés, aux individus qui le constituent, ce peuple abandonne le soin de promouvoir la doctrine et la vie catholiques, de faire rayonner au loin des initiatives d'idées et de piété.

Notre nationalité n'a guère eu les loisirs de former des docteurs. Et pourtant quelques-uns de ses écrivains n'ont-ils pas déjà contribué à répandre la doctrine catholique? Les races autres que la nôtre ont-elles, en Amérique, de meilleurs penseurs catholiques que certains de nos prêtres et laïgues, Mgr L.-A. Paquet, ou M. Henri Bourassa par exemple? Mais c'est dans un autre domaine, celui de l'apostolat, que notre nationalité a déjà conquis, du point de vue catholique, ses meilleurs mérites devant l'Église et devant la civilisation. Il ne nous est pas interdit d'espérer qu'un jour un Souverain pontife, au récit des gestes de nos missionnaires, reprendra à notre compte ce que Léon XIII reconnaissait publiquement à l'honneur de la France le 8 février 1884. A-t-on souvenir de ces paroles glorieuses et telles que nul peuple au monde ne s'en vit jamais adresser de semblables? "La très noble nation française, par les grandes choses qu'elle a accomplies dans la paix et dans la guerre, s'est acquis envers l'Église catholique des mérites et des titres à une reconnaissance immortelle et à une gloire qui ne s'éteindra pas... Vos ancêtres dans de grandes et salutaires entreprises, ont paru comme les aides de la Providence elle-même. Mais ils ont

surtout signalé leur vertu en défendant par toute la terre le nom catholique, en propageant la foi chrétienne parmi les nations barbares... Aussi leur est-il arrivé, grâce à leur fidèle dévouement à l'Église catholique, d'entrer comme en partage de ses gloires et de fonder des oeuvres publiques et privées où se manifeste un admirable génie de religion, de bienfaisance, de magnanimité." (Encyclique Nobilissima Gallorum).

Il semble que notre nationalité se soit donné, à l'exemple de sa mère, la France, la mission d'être dans le monde comme l'aide de la Providence, défendre partout le nom catholique et propager la foi chrétienne. Ne méritera-t-elle pas, elle aussi, d'entrer comme en partage des gloires de l'Église, d'acquérir envers elle des titres à une reconnaissance immortelle?

L'oeuvre apostolique des Canadiens français se poursuit sans arrêt depuis les premiers jours de la Nouvelle-France. Après avoir maintenu notre peuple dans la foi catholique, nos prêtres, nos religieux, nos religieuses firent rayonner leur action dans les autres parties du Canada, aux États-Unis, dans l'Amérique méridionale, chez les peuplades d'Afrique, chez les Japonais et les Chinois d'Asie.

Vers 1620, François Lescarbot, le premier avocat parisien que connurent les rives du Saint-Laurent, se plaignait que les choses religieuses n'allassent point assez vite. "Les demandes ordinaires, écrivait-il, que l'on nous fait sont: Y a-t-il des trésors? Y a-t-il des mines d'or et d'argent et personne ne demande, ce peuple-là est-il disposé à entendre la doctrine chrétienne?" Lescarbot, nous le craignons, ne s'entretenait pas avec de grandes âmes. Dès ce temps, et à chaque heure de notre histoire, il se trouva de courageux apôtres qui demandaient si ce peuple désirait entendre la loi du Christ. Et sans attendre la réponse,

tous, convaincus de la force rayonnante des paroles évangéliques, coururent à la rencontre de milliers d'hommes, voulant les convertir à Dieu. Ce sont ces religieux et ces religieuses qui répondirent au touchant appel que ce même Lescarbot adressait à sa patrie: "France, bel oeil de l'univers, ancienne nourrice des lettres et des armes, recours des affligés, ferme appui de la religion chrétienne, très chère mère, il faut aujourd'hui dilater les bornes de votre pitié, justice et civilité. Il faut convertir tant de milliers d'hommes à Dieu avant que la consommation du monde vienne."

Aux premiers jours de la colonie, la Nouvelle-France n'est qu'une "mission." L'organisation paroissiale commence avec l'arrivée de Mgr de Laval. Des prêtres, résisant au séminaire de Québec, se font missionnaires, visitent les colons habitant les deux rives du Saint-Laurent. La formation de centres religieux autour des manoirs seigneuriaux ne supprime point toute difficulté. Quel territoire ces prêtres n'ont-ils pas encore à parcourir pour atteindre tous leurs fidèles? Quel champ spirituel représente chacun des quatre-vingt districts paroissiaux que l'on compte en 1720 dans les gouvernements de Québec. Montréal et Trois-Rivières? C'est le temps où la paroisse de Baie-Saint-Paul et Eboulements s'étend de Tadoussac au Sault-Montmorency. Ces cadres où se logent quelques centaines d'habitants ne sont pas champ suffisant où se puisse dépenser le zèle de nos prêtres et religieux. Aux secours spirituels qu'ils apportent aux familles de notre race, ils joignent la grande tâche, l'évangélisation des sauvages. Dès ce temps, l'âme canadienne possède, tout comme la française, sa marque, l'aptitude à l'apostolat. Quand vient la défaite, la race se replie sur elle-même; puis bientôt s'abandonnant à sa force d'expansion, elle reprend sa course héroïque vers la conquête des âmes.

L'église mère, celle de Québec, essaime. A peine Mgr Briand a-t-il relevé de ses ruines la cathédrale de Québec et disputé la propriété de cet édifice au ministre protestant. qu'il se préoccupe de tout son peuple. La tâche n'est pas facile: sa juridiction s'étend jusqu'au Mexique. Il écrit aux Illinois et aux Tamarois leur promettant l'envoi d'un missionnaire. Il songe aux missions de la Nouvelle-Écosse et de Détroit, aux Acadiens des rives de l'Atlantique, aux Abénakis de Bécancour, aux Micmacs et aux Iroquois du Sault-St-Louis. A l'organisation de nos milliers de paroisses et de nos diocèses, à la création de notre enseignement supérieur et secondaire, à l'aide qu'ils apportent à la diffusion de l'instruction primaire, les successeurs de Mgr Briand, leur clergé séculier, leurs religieux et leurs religieuses ajoutent la tâche de porter au loin la loi de Dieu. Mgr Plessis rappelle à Sir Georges Prévost que l'évêque catholique romain de Québec a le droit d'étendre sa juridiction sur tous les sujets catholiques du Haut et du Bas-Canada, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, des îles du Cap-Breton, du Prince-Édouard et de la Magdeleine. Lord Selkirk, fondateur de la Rivière-Rouge. lui demandant des missionnaires, les abbés Provencher et Dumoulin se rendent en 1818 à Saint-Boniface. Mgr Plessis détache de son vaste diocèse quelques vicariats apostoliques; puis peu à peu des diocèses sont crées à Montréal, dans l'ouest, dans le Haut-Canada, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. L'Église de Québec est la pourvoyeuse de prêtres des régions les plus éloignées. Vers 1840, Mgr Signay fonde les missions du haut Saint-Maurice et du haut Saguenay, du Témiscamingue et de l'Abitibi, commençant ainsi l'évangélisation du Nord-est canadien, des côtes du Labrador à la baie d'Hudson. Les religieuses suivent prêtres et religieux. A l'appel de

Mgr Provencher quatre Soeurs Grises vont jeter à Saint-Boniface la semence féconde qu'elles firent germer dans le Nord-ouest. Maintes communautés, nées dans le Québec où qui s'y développèrent, imitent bientôt cet exemple, au profit des autres provinces canadiennes et des États-Unis. Comme il importe de fonder des diocèses, oeuvre faite de sacrifices, on choisit comme évêques des Canadiens français. Mgr Norbert Blanchet est premier évêque de l'Orégon, son frère, Mgr Magloire Blanchet, premier évêque de Nesqually, dans l'Etat actuel de Washington, Mgr Demers, l'apôtre des montagnes Rocheuses, premier évêque de Vancouver. Mgr Taché, avant de succéder à Mgr Provencher et devenir le premier archevêque de Saint-Boniface, se livre à l'évangélisation des sauvages. Quelques évêques du Québec connurent pareille vie de dévouement, tels Mgr Hubert et Mgr Laflèche.

Le mouvement de colonisation qui après 1850 absorbe une grande part du zèle de notre clergé, ne l'empêche pas d'étendre son action apostolique au delà de nos frontières canadiennes. L'abbé Quévillon, prêtre de Saint-Hyacinthe, fonde en 1850 la première paroisse franco-américaine. Nos prêtres ouvrent des paroisses catholiques un peu partout aux États-Unis, dans le Wisconsin et dans le Michigan, dans le Minnesota et dans le Dakota. En 1867, les Clercs Saint-Viateur et les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame commencent à se préoccuper de l'instruction publique aux États-Unis: ils ouvrent un collège à Bourbonnais, des écoles à Kankakee et dans les localités environnantes. En 1856, les Soeurs de la Providence de Montréal ouvrent les premiers des trente hôpitaux, hospices, orphelinats qu'elles possèdent aujourd'hui dans les Etats de Washington et d'Orégon, de Montana et d'Idaho. En 1859, les religieuses des Saints Noms de Jésus et de

Marie pénètrent dans les régions du Pacifique. Elles possèdent aujourd'hui aux États-Unis 52 maisons, dont deux écoles pour les nègres en Floride. Vers 1860, les Canadiens français portent jusqu'en Amérique latine leur zèle apostolique. En juin 1853, des Soeurs de la Providence de Montréal prennent la direction d'un orphélinat à Santiago. En 1871, des Soeurs du Bon-Pasteur vont s'établir à Quito puis à Lima, en 1892, à La Paz en Bolivie, en 1908 à la Colombie, en 1913 à Sucre. C'est près de deux mille Soeurs enseignantes et quelques centaines d'hospitalières, originaires du Canada français que comptent aujourd'hui aux États-Unis ces communautés de femmes et quelques autres: Ursulines des Trois-Rivières et Soeurs de Sainte-Croix, Soeurs de Sainte-Anne et Soeurs de la Présentation, Religieuses de Jésus-Marie et Petites Soeurs franciscaines de Marie, Soeurs de la Providence et Soeurs de la Miséricorde.

L'Amérique ne suffisant pas au zèle apostolique des Canadiens français, ils commencent, vers 1900, à prendre part aux missions de l'Afrique et de l'Asie, les Pères de Sainte-Croix au Bengale, les Pères Blancs et les Oblats en Afrique, les Franciscains et les Jésuites, les Ursulines et les Carmélites, les religieuses de Marie-Réparatrice et les religieuses Missionnaires de Notre-Dame-des-Anges en Chine et au Japon. Les Soeurs Missionnaires de l'Immacu-tée-Conception ont aujourd'hui de remarquables établissements en Chine, écoles et orphélinats, crèches et léproserie.

Pour couronner cette oeuvre apostolique, l'épiscopat de la province de Québec ouvre en 1921 près de Montréal, un Séminaire des Missions étrangères. La troupe bénie des apôtres ne peut donc que s'accroître chez les Canadiens français. Et quelle gloire ne font-ils pas retomber sur toute leur race? Ces pages, à l'énumération trop sèche, ne font

voir ni les efforts ni les sacrifices marqués d'héroïsme dont sont faites ces vies de religieux et de religieuses. Qui dira les mérites de ces apôtres de notre race qui enseignent dans les autres provinces canadiennes, aux États-Unis, dans l'Amérique latine, en Afrique, en Asie, la doctrine de Jésus-Christ et dotent ces pays des bienfaits de sa charité et des oeuvres qu'elle suscite? Lisez les ouvrages qui furent écrits à leur sujet en ces dernières années. Méditez surtout les lumineuses synthèses que M. Henri Bourassa 1 et le R. P. Adélard Dugré 2 écrivirent récemment sur notre action apostolique. On comprendra mieux alors l'action bienfaisante de ces missionnaires et, ainsi que l'écrivait M. Bourassa, notre droit et notre devoir "de proclamer l'excellence de leurs oeuvres, d'attester le désintéressement de leurs entreprises, de faire resplendir l'éclat de leurs vertus apostoliques, d'annoncer au monde l'immensité de leur labeur et l'incalculable richesse des trésors de charité qu'ils ont versés sur tout le continent d'Amérique et bien au delà". "L'esprit apostolique," ajoute le R. P. Adélard Dugré, "qui a fait de la France la grande missionnaire de l'Église ne s'est pas éteint chez les enfants du Canada. Cette page d'histoire, nous semble-t-il, fait grand honneur au catholicisme. Nulle part ailleurs, peut-être, il n'a manifesté, dans les temps modernes, une telle force de résistance, une telle énergie progressive."

Ce sont vérités qu'il faut mettre en lumière. L'oeuvre catholique de notre race fut double: nulle autre nationalité ne servit mieux qu'elle le catholicisme au Canada ni ne se préoccupa davantage de le répandre. Les catholiques,

^{1.} Le Canada apostolique, Montréal 1919.

². L'oeurre apostolique des Canadiens francais, article publié dans les Etudes, Paris, 5 et 20 juin 1922 et mis en brochure.

prêtres, religieux et religieuses, qui organisèrent l'Église au Canada, se livrèrent à l'action apostolique dans notre pays et hors de notre pays, ne furent ni de race anglo-saxonne, ni de race irlandaise, mais de race canadienne-française. Et l'argent nécessaire au maintien de ces missions est en grande partie donné par les laïques de notre province.

N'oublie-t-on pas ces faits en certains milieux? Qui, aujourd'hui encore, poursuit l'oeuvre apostolique dans le pays des glaces, chez les Esquimaux, les Flancs-de-Chiens et les Peaux-de-lièvres? Sont-ce des prêtres et religieux irlandais ou canadiens-français? Ce sont des fils de la province de Québec. Que d'autres se présentent pour recueillir les riches prébendes et les postes d'honneur. Qu'on laisse du moins à notre race ses mérites de souffrance et de sacrifices, sa gloire faite de courage et de dévouement.

salupathadeal * * * * *

Ce n'est pas seulement devant l'Église que cette manifestation extérieure de notre foi vaudra prestige à notre nationalité. En confessant de la sorte son catholicisme au delà des frontières de son territoire, elle se met au service de la civilisation, méritant ainsi la reconnaissance des hommes et des peuples soucieux du réel progrès de l'humanité.

Si Condillac eut raison d'écrire qu'il y a "une barbarie civilisée, comme il y a une barbarie sauvage," le problème demeure, même de nos jours, de connaître au juste les éléments de la vraie civilisation, découvrir les moyens d'en assurer la conservation. Le monde moderne révèle, à maints égards, les traces d'une "barbarie civilisée." Il frappe surtout par cet aspect matériel que lui font le déploiement des forces de la nature, l'activité des agents physiques, la domi-

nation des hommes d'argent préoccupés uniquement de perfectionner les instruments de production et d'accroître leur richesse. On le dirait livré pour toujours à la haine et à la violence. La civilisation digne d'être maintenue se reconnaît-elle à ces seuls signes? Maintes gens partagent l'avis de ce personnage d'une comédie de François de Curel: "l'humanité commence où cesse l'animalité;" ils requièrent d'autres manifestations de l'esprit de l'homme. Où donc peuvent-ils apercevoir la vie spirituelle?

La lutte entre la matière et l'esprit ne s'est jamais ralentie. Il semble que de nos jours elle devient plus âpre, la première de ces puissances voulant enfin vaincre la seconde. Après le XVIème siècle, les exigences économiques se firent plus pressantes avec l'agrandissement du champ d'action des peuples, les mainmises coloniales dont se compliquèrent les relations internationales, le développement du commerce et de l'industrie, le perfectionnement des machines. Chaque jour l'homme devint de plus en plus l'esclave des forces matérielles. Quel emprise elles prirent sur lui par l'application des découvertes scientifiques à la vie sociale. Des conséquences en sortent qui transforment la face de la terre: utilisation de la vapeur et de l'électricité, naissance de la grande industrie, exploitation des mines d'or et de fer, de houille et de pétrole, culture intensive des produits que réclament d'immenses ateliers, constitution de puissants établissements bancaires et de grandes compagnies de transport, l'asservissement de millions d'êtres humains, entassés dans les villes industrielles. On ne recherche que de nouveaux moyens de produire et d'échanger des masses d'objets; on ne songe plus qu'aux dollars, fictifs ou réels, monnaie métallique ou fiduciaire, que réclament la production et l'échange de la matière.

Pour être plus assuré, dirait-on, de se laisser dominer

par les nécessités économiques, l'homme accrut le désordre dans son esprit. Il amoindrit sa vitalité spirituelle à l'heure où elle devait lui être le plus utile. A la veille d'un déploiement inusité des forces matérielles, l'homme, s'éprenant des idées amollissantes ou déformantes de la Renaissance et de la Réforme, victime des erreurs qui s'en suivirent, perdit la vigueur d'âme qui l'eût soutenu dans sa lutte contre la brutalité de la nature. La société chrétienne se divise à la fin du moven âge: l'homme part à la conquête de l'univers: il proclame son indépendance à l'égard de la Divinité et ne reconnaîtra plus que la force qui vient de lui-même. Voulant posséder la terre et dompter la nature, l'homme soustrait ses actes aux entraves morales: il affranchit ses appétits de jouissance des liens que leur fixait le christianisme; ses freins intérieurs se relâchent; l'esprit d'autorité et de soumission s'affaiblit: l'idée de liberté triomphe, liberté dans la pensée, les désirs et l'action. La sauvagerie des instincts se manifeste sous des dehors nouveaux. Au premier quart du XXème siècle, le monde se retrouve sous la domination d'une science, d'une politique, d'une organisation sociale marquées de naturalisme, de la soif du lucre et du luxe, du culte de l'argent et des oripeaux de la vanité, de dédain pour les plus hautes et les plus saines activités de l'esprit. Le bolchévisme sous ses diverses formes est l'aboutissement de trois siècles d'efforts. On ne s'inquiète guère d'un tel résultat. La crainte seule émeut; on s'accommode aisément du trouble dans les esprits: on ne redoute que celui de la rue qui menace la propriété et la vie des citoyens. Dans un tel monde, mêmes les meilleurs ont peine à vivre d'une vie spirituelle. Et c'est de nos jours surtout qu'il y a lieu de noter, dans le domaine des moeurs, ce que Jacques Maritain retraça dans le renouveau catholique de beaucoup de gens du XVIIème siècle

français: "ce curieux concordat intime qui juxtapose à une foi encore vigoureuse, mais strictement limitée aux choses du culte et de la vertu de religion, un gouvernement de vie, un régime intellectuel et moral entièrement naturel et terrestre. Avec une candeur désarmante, on est catholique à l'église, et stoïcien, sceptique, épicurien dans le monde; surtout on est fermement décidé à gagner le ciel, mais après avoir dûment conquis le bonheur sur la terre."

Où ce culte des forces matérielles conduira-t-il le monde moderne? Cette emprise finira-t-elle par être souveraine? Verrons-nous de plus en plus prononcée la régression de l'esprit en face du déterminisme des forces naturelles, le persistant recul de la puissance spirituelle devant l'amour de l'or et des biens terrestres? Pouvons-nous espérer en un redressement prochain des intelligences et des volontés, en l'établissement d'un ordre politique et social nouveau?

Certains groupes, en maints pays, paraissent vouloir garder leçon de la rafale qui de 1914 à 1918 passa sur le monde. Ils voient dans cette tourmente sanglante le résultat d'une énergie humaine uniquement préoccupée d'espoirs et d'efforts matériels. Au jugement de ces penseurs la civilisation n'est en somme que la lutte persistante des forces morales contre les forces matérielles; laisser vaincre les premières par les secondes, c'est perdre le meilleur des gains de l'humanité. Ces hommes veulent donc sauvegarder les parcelles les plus hautes et les plus brillantes du patrimoine humain. Apercevant dans les apports du christianisme la partie la meilleure de ce patrimoine, ils voient dans l'ordre catholique la sauvegarde du monde contre les erreurs de l'individualisme; ils y voient le salut de l'humanité. Lui seul, pensent-ils, peut poser une borne à l'ambition, à la cupidité, aux instincts pervers de l'homme, lui refaire des freins intérieurs, lui réapprendre à distin-

guer la vérité de l'erreur, la beauté de la laideur, le bien du mal. Ils veulent augmenter les réserves divines qui subsistent chez les peuples: pour cela emprunter au catholicisme les éléments de justice et de vérité, sans lesquels l'ordre ne sortira point du chaos moderne, ni ne se maintiendront les bienfaits réels de notre civilisation. Le catholicisme apparaît, même aux incroyants, comme le "temple des définitions du devoir," — le mot est de Charles Maurras; l'Église est à leurs yeux ce que l'homme a trouvé de plus fort et de plus salubre pour porter l'ordre dans les puissances de l'âme humaine et y mettre une discipline, - la pensée est de Maurice Barrès. S'avouer catholique c'est pour un peuple contribuer au relèvement de l'homme, à son amélioration morale, au maintien de la paix dans le monde. Notre nationalité, en mettant son action extérieure au service du catholicisme, aidera par sa pensée et son énergie la vraie civilisation.

Il se trouve que son principal champ d'action, l'Amérique, est précisément le coin de la terre où les forces matérielles paraissent agir avec le moins d'obstacle et les plus sûres garanties de complet succès.

Étrange retour! Au début du XVIIème siècle ce furent surtout les idées spiritualistes que l'on voulut imposer à l'Amérique, celles des Français et de leurs missionnaires établis sur les rives du Saint-Laurent, celles des puritains anglais apportées le 20 novembre 1620 dans la baie de Plymouth par les passagers du Mayflower. En moins de trois siècles, la démocratie anglo-saxonne-américanisée, décuplée par le mouvement économique moderne, changea le cours des choses. Nul continent n'est aujourd'hui plus soumis que le nôtre au règne de la matière. Créer et maintenir une puissance spiritualiste qui serve de contrepoids à la pesée des forces matérielles, n'est nulle part plus néces-

saire que du nord au sud de l'Amérique. Le progrès ne résultera en Amérique comme en Europe que de l'équilibre maintenu entre forces morales et forces matérielles. Même dans un monde ou l'industrie est souveraine, il doit v avoir place pour la vérité. Il faut que des nations et, au sein de chacune d'elles, il faut que des élites, rappellent sans cesse à la foule qu'au-dessus du mal, de la matière, du veau d'or, en un mot de l'utile, il y a le bien, l'esprit, la justice, en un mot le vrai. Mais, demandent les sceptiques, n'est-il pas trop tard pour que l'Amérique entende cette voix spirituelle? A quoi peuvent prétendre les propagateurs de la vie de l'esprit sur une terre obscurcie des fumées des grandes villes américaines et empoisonnée déjà par leurs émanations? Que peut espérer accomplir notre nationalité en un tel milieu, à côté de tant d'autres éléments ethniques qui dominent le Canada et les États-Unis?

Notre résistance aux forces matérielles serait certes facilitée par l'épanouissement de notre nationalité en un Etat unifié. Reconnu en droit international, mis en relations officielles avec les autres nations, ce nouvel État français donnerait plus grand déploiement à son action extérieure, seconderait l'oeuvre de l'apostolat catholique, servirait mieux ainsi l'idée du vrai progrès. Mais déià et sans attendre cette forme politique, notre nationalité a montré l'appui qu'il lui est possible de fournir en Amérique à la cause de la civilisation. Les faits eux-mêmes manifestent la fausseté des objections proposées contre l'utilité de notre rôle en Amérique. On crut trouver ces objections dans notre petit nombre, minorité française luttant contre de multiples groupes éthniques, dans notre attachement au parler français, jugé idiome insuffisant à côté de la langue anglaise devenue familière à toutes les populations des deux Amériques. Qu'il y ait difficultés à notre apostolat religieux,

à notre mission de peuple latin, on ne saurait les ignorer; qu'elles soient insurmontables, seuls admettront cette proposition ceux qui méconnaissent la marche conquérante de certaines idées, l'emprise que finissent par obtenir sur la masse quelques âmes valeureuses. Le bouleversement des sociétés contemporaines, l'exagération des exigences socialistes, la crainte du bolchévisme amenèrent les hommes à chercher où se trouvaient les réserves de paix et d'ordre. Au Canada, elles parurent habiter un seul territoire, celui de la province de Québec, là où les Canadiens français constituent plus de quatre-vingts pour cent de la population. A cette menace d'orage, certains Anglo-Saxons, qui avaient vu jusque-là en notre nationalité un groupe humain inférieur, objet de leur mépris, commencèrent de rendre hommage à son amour de l'ordre, à sa valeur morale. Ils en firent le thème de leurs discours publics et de leurs conversations particulières. Un Français occupant une position officielle en notre pays, m'avouait récemment son étonnement d'entendre si souvent répéter par des protestants et des Anglais qu'un seul coin de la terre canadienne, la province de Québec, leur paraissait offrir sécurité et s'orienter vers le vrai progrès.

Cet amour de l'ordre et cette valeur morale, il ne tient qu'à nous d'en faire bénéficier, par notre action extérieure, les populations de l'Amérique avec lesquelles notre nationalité viendra en contact. Nos qualités particulières et que n'ont point les autres races, les qualités que nous tenons de notre catholicisme et de notre âme française, sont une garantie de la profondeur et de l'étendue de cette influence.

Il y a une forme latine du christianisme et c'est précisément celle dont est enveloppée notre action religieuse. Dans une étude publiée dans *France-Canada* (juin 1922) sur le Canada religieux et le protestantisme, M. J.-L. Gilmour, de l'université McMaster, Toronto, notait l'originalité du protestantisme canadien. "While, however," écrivait-il, "Canadian Protestantism is in general a reproduction of that of Europe, it is clear that Canada has put its own stamp upon it, although it is not easy to define accuracy these features wherein the peculiar spirit and temper of Canadian Protestantism lie. If the Catholicism of Italy is, for the student of religions life, different from that of France, although it is not easy to define that difference in words, it is equally true that an observer will see that the Protestantism of Canada has about it an atmosphere which differentiates it clearly from that of England or of Scotland or of the United States, from all of which countries it has derived guiding impulses."

Cette page cache une équivoque. On est peu surpris d'entendre signaler les variations des églises protestantes de Londres et de Boston, d'Ottawa et de Vancouver. Cette forme religieuse n'a fait que subir l'effet des causes dissolvantes qu'elle renferme; on prévoit qu'elles agiront de plus en plus à mesure que s'étendra son champ d'action. Mais c'est étrangement méconnaître le caractère du catholicisme, son principe d'unité, sa base d'autorité, que d'assimiler ces divergences d'idées dont souffrent les sectes protestantes aux différences secondaires que l'on peut retracer chez les catholiques de Rome, de Paris ou de Vienne. Au reste, ces différences secondaires ne sont-elles pas plus évidentes entre fidèles allemands ou anglo-saxons et fidèles romains, qu'entre fidèles français et italiens? Le catholicisme italien et le catholicisme français se rattachent à la forme latine du christianisme. Ces mots — nos lecteurs en connaissent le sens — ne désignent pas, dans l'Eglise catholique, une manière propre aux nations latines de concevoir la doctrine de Jésus-Christ, ni une interprétation particulière

de nos dogmes ni une obéissance facultative à la parole du pape. Partout et pour chaque âme qui veut être catholique, c'est le même enseignement doctrinal, la même foi, la même soumission aux vérités révélées et à son interprète, l'Église. L'on veut faire entendre ici l'aptitude particulière, les façons spéciales que les peuples latins apportent dans la pratique de leur credo et dans leur zèle à le répandre. Chaque peuple remplit sa vocation particulière dans l'oeuvre de la foi. Les observateurs clairvoyants constatent chez les nations attachées à la forme latine du christianisme. un dévouement plus large et mieux soutenu dans l'apostolat, un attachement plus réel aux pratiques religieuses, une fidélité plus constante aux multiples manifestations du culte catholique. Les fidèles de toute race et de tout pays ne s'y trompent pas; ils recherchent de préférence le concours des prêtres formés à cette discipline, reconnaissant ainsi l'utilité, la supériorité de la forme latine du christianisme.

A cet attachement aux actes religieux, tels que les veut l'Église de Rome, notre nationalité joint l'esprit apostolique, caractéristique de l'âme française. L'histoire de la France c'est le récit des idées spirituelles qu'elle sema à travers le monde. Que d'exemples on en pourrait citer. Une pensée française fut à l'origine des croisades; les moines clunisiens s'éloignèrent au moyen âge de la France pour édifier à travers l'Europe des milliers de foyers de prière, de travail, d'influence spirituelle; le mouvement missionnaire commencé en France au XVIIème siècle est de nos jours encore le plus vaste et le plus beau qui soit. Rayonner est le propre du génie français. Il a la puissance de répandre les idées qu'il élabore, de les rendre communes: de leur assurer l'universalité. Par la générosité de son âme, la vigueur et la clarté de son esprit, le Français trouve accès

auprès des âmes des autres peuples. Nos compatriotes ne sauraient garder leur âme française, sans lui conserver cette force d'expansion qui lui vaudra une particulière vocation en Amérique. Les autres races triompheront en des domaines différents. La propagation des idées spirituelles devrait demeurer notre premier objectif. Nous y recueillerons des succès que d'autres nationalités ne sauraient atteindre. A titre d'exemples, regardez le fructueux labeur des nôtres, prêtres, religieux, religieuses, transplantés dans des milieux difficiles, parfois hostiles. Par contre, observez les parties de l'Amérique où les intérêts religieux furent confiés aux fils d'autre race que la nôtre. Tandis que dans l'Amérique du Sud la propagande protestante se fait de plus en plus intense, on renonce, chez les catholiques, à toute conquête sur les masses indiennes encore païennes; bien plus "le ministère paroissial lui-même est mal assuré et la grande cause de l'enseignement chrétien compromise à tous ses degrés." 3 Lisez les doléances sur les insuccès de l'Église américaine auprès des nègres des Etats-Unis. Le cardinal Gibbons posait en 1919 la question: "Nous n'avons produit qu'une très faible impression sur la population nègre... Est-ce dû à un défaut de méthode ou à un manque de zèle ?" Le résultat n'atteste guère en effet l'esprit apostolique: 250,000 catholiques sur dix millions et demi de nègres.

"La Vérité a besoin de la France," écrivit Joseph de Maistre. Pourquoi, en terre d'Amérique, notre nationalité n'apporterait-elle pas à la Vérité un peu de la collaboration que lui voua la France sur tous les continents? Gui-

³. Cf. article du R. P. C. Parra S. J., dans le Messager Canadien du Sacré-Coeur, Montréal août 1922, pp. 337 sq.

⁴. L'apostolat des nègres aux États-Unis, article d'Alexandre Brou dans les *Etudes*, Paris, 20 septembre 1922, pp. 702 sq.

dée par une doctrine, le catholicisme, elle fournira aux autres races la lumière et la discipline intérieure indispensables à l'avancement de la civilisation; possédant l'âme française, la plus généreuse qui soit, elle dépensera dans ce labeur d'apostolat une énergie dont ne sont pas capables les autres groupes éthniques. Éclairer notre esprit par la culture française, le fortifier par la doctrine catholique, c'est préparer à notre race une influence profonde et de lointaine portée.

Antonio PERRAULT.

CHEZ LES FRANCO-AMERICAINS

On lira avec plaisir et fierté ces extraits d'un premier message adressé à l'Association Canado-Américaine, par son nouveau président, M. Elphège Daignault. La volonté de survivre s'y exprime en termes

d'une superbe décision :

"Que notre dévouement et notre générosité soient acquis à nos prêtres dans toutes les œuvres paroissiales. Le salut de la race s'élabore autour du clocher de l'église. A son ombre se dresse l'école où se forment la conscience sociale et le sens national des hommes de demain. Privez ces enfants de l'éducation chrétienne et française qu'ils y trouvent et vous aurez préparé la déchéance inévitable de la race. Vous ne pouvez former les petits êtres à ne parler que l'anglais, à ne penser qu'en anglais, à n'entendre jamais parler de Dieu et des vertus chrétiennes, et vous attendre à une génération d'hommes imbus de formation française et catholique. Ce serait vouloir un résultat déterminé d'actes destinés à produire juste le contraire."

"Parmi les moyens qui nous aideront à atteindre cet objectif désiré, je n'en connais pas de plus effectif que le contact habituel avec la civilisation canadienne-française dont la vieille province de Québec est la vivante image. Puisons à cette source de civilisation chrétienne pour en faire bénéficier notre patrie américaine qui un jour nous saura gré d'avoir infusé dans son patrimoine national les germes de l'idéal français et catholique. Qui sait si l'avenir ne prouvera pas que dans le travail séculaire d'où doit sortir une civilisation homogène nous n'aurons pas été un facteur prédominant? Nous aurons peut-être, par nos saines traditions, nos mœurs paisibles, notre attachement à la foi de nos pères et à la langue qu'ils nous ont appris à parler et dont nous

avons conservé le culte, sauvé notre nouvelle patrie."

DU "PAON D'EMAIL" AUX "POÈMES DE CENDRE ET D'OR"

Si quelque critique s'était permis d'insinuer ce que M. Paul Morin dit fort clairement dans ces vers des "Poèmes de Cendre et d'Or", où il fait allusion au "Paon d'Émail":

Et tes voyages, tes beaux voyages aux Paradis que tu chantas jadis: les aurores de Parme, les nuits vénitiennes, l'or des jardins, la mer—

On n'en rapporte que des regrets et des larmes (pour la rime, uniquement) amers, rhthmés classiquement chez Alphonse Lemerre.

sans doute l'auteur en eût-il été fâché, et avec raison; car, à vrai dire, ces vers ne sont qu'une boutade de poète qui doute de lui, et qui cherche de mauvaises raisons pour ne plus rimer. Cependant, l'aveu qu'ils semblent contenir : les vers que j'ai écrits jusqu'ici manquaient de sincérité; j'étais sous l'influence de certaines conventions littéraires, auxquelles je me suis plié, est intéressant, parce qu'il nous indique que M. P. Morin, dans son nouvel ouvrage, a dû faire effort pour mieux se trouver et mieux s'exprimer, d'une manière qui lui fût plus personnelle, qui lui appartînt davantage. Et, disons-le tout de suite, il y a, en partie du moins, réussi : ce beau livre qu'est "Poèmes de Cendre et d'Or" nous montre que le grand talent de M. P. Morin, s'est, depuis 1911, date de la publication du "Paon d'Émail, dégagé et étendu.

Il y a beaucoup de nouveau dans les "Poèmes de Cendre et d'Or"; il n'y a pas rien que du nouveau, et nous nous garderons bien de nous en plaindre: si la lecture du "Paon d'Émail" devenait à la longue fatigante, c'est qu'elle était

un peu comme une promenade, en plein midi d'été, sur une route crayeuse ou comme la visite d'une galerie de tableaux violemment impressionnistes: il y avait trop de lumières, trop d'éclat, trop de reflets, trop de moires, trop de laques, trop de pierres précieuses et de fleurs — trop aussi de mots rares et sonores, qui éclatent à la rime comme des coups de cymbale; on ne saurait résister, deux heures durant, à une telle débauche de couleurs et de sons; une telle excitation fatigue les nerfs, et ennuie à la longue.

Aussi M. P. Morin, dans son nouveau livre, a-t-il fort bien fait de n'accorder qu'une place assez restreinte aux pièces de facture parnassienne, réservant la plus grande part aux "Poèmes de Cendre et de Jade", moins étincelants, mais moins littéraires, plus vrais et émouvants. Ainsi équilibré, l'ouvrage offre une belle variété et rien n'empêche nos yeux et nos oreilles que le poète a su ménager de jouir pleinement des jeux de lumières, des savantes sonorités du beau sonnet que voici:

> Trop de musique, trop de fleurs, trop d'encens! l'ouvris ma fenêtre sur la nuit finissante. Une brise, varech et fleurs, tiède et puissante, Alanguissait la rue étroite et sans passants;

Sveltes et bleus comme des minarets persans Des cyprès s'argentaient dans l'ombre décroissante, On entendait une fontaine bruissante... Et soudain, derrière les dômes pâlissants.

Je vis, plus douce que la molle transparence De ces matins de perle, où tremble un ciel de France. Surgir, sur les jardins de jade et les toits d'or,

Comme une vague parfumée et purpurine, L'aube de flamme rose où sommeillait encor L'émail sicilien de Palerme marine.

(Poèmes de Cendre et d'Or, p. 219.)

1e

IX

S,

ts

le

ie

n

1.

S

e

Ces quelques vers prouvent suffisamment que le poète du "Paon d'Émail n'a rien perdu de son imagination somptueuse ni de sa virtuosité, qu'il a toujours sur sa palette des couleurs aussi vives, et sait encore user, pour la joie de nos oreilles, de rimes musicales, chères aux Parnassiens. Il y a pourtant, dans les "Poèmes de Cendre et d'Or", mieux que des sonnets finement ciselés, mieux que des "joyaux rutilants": oui certes, une pierre précieuse est une belle chose, qui flatte, enchante, éblouit les yeux, mais reste une chose, et ne saurait émouvoir. Mais si le joaillier n'est pas le premier venu, s'il n'a pas l'âme vulgaire, et que, tout en taillant ses pierres, tout en les sertissant, il vous raconte son histoire, vous voilà intéressé, ému, car vous n'êtes plus en face d'une chose, mais d'un être vivant, d'un homme, qui pense, qui sent, qui aime et souffre.

Ce n'est point que le sentiment qui est au fond des "Poèmes de Cendre et d'Or" soit complexe ni nouveau; il est même fort probable qu'il est aussi vieux que l'homme civilisé, qu'il est né avec ses premières rêveries, et qu'il a retenti dans ses premiers chants; car, de tout temps, il y a eu des voyageurs pour le pays d'Utopie: c'est, avec la lassitude et le dégoût du décor banal où le sort et les nécessités matérielles vous contraignent de vivre, l'aspiration vers un pays de beauté, de lumière, de bonheur, entrevu à travers des récits ou des livres; sans doute la littérature contribue beaucoup à développer ce sentiment; il n'en reste pas moins qu'il est naturel; la seule différence, c'est que, chez les uns, il affleure seulement de temps en temps à la surface, dans les moments de dépression, et que, bien vite, il est refoulé dans les ténèbres de l'inconscient, comme inutile et nuisible, tandis que, chez les autres, les malheureux, il s'étend, s'accroît, jusqu'à devenir une obsession.

Il était déjà dans le "Paon d'émail", où il régnait même

absolument sous sa forme la plus simple : désir maladif, nostalgie du Pays enchanté; nous le retrouvons dans les "Poèmes de Cendre et d'Or", mais développé, mûri, avec les malaises et les désordres dont il est cause, et les consolations qu'il apporte. Et c'est d'abord l'inquiétude perpétuelle du déraciné: tout homme a besoin de se sentir chez lui dans un coin de la terre qui, aux yeux des étrangers, peut être plat et sans intérêt, mais qui lui tient au cœur comme la maison de famille: pour y avoir longtemps demeuré, il en a pénétré, consciemment ou non, la vie profonde, dont un voyageur de passage ne peut comprendre l'intensité, car elle ne tient pas à la beauté des paysages ou des monuments, elle n'est pas extérieure pour ainsi dire, et seules de vieilles habitudes, une longue intimité peut la révéler.

Mais, quand ces liens sont relâchés ou rompus, quand on se sent mal à l'aise là où le sort vous a fait naître, qu'on ne peut entrer en communication intime avec les lieux où l'on a passé son enfance, une partie de sa jeunesse, qu'on n'éprouve point pour eux de sympathie, mais de l'aversion, alors, poussé par le désir naturel de trouver son pays d'élection, on part à sa découverte on le cherche avec ardeur et sans succès :

Car le fiévreux vouloir d'une île fortunée N'est jamais satisfait et nous suit au tombeau...

l'on s'éprend tour à tour de chacun des pays où l'on passe jusqu'au jour où, le charme de la nouveauté évanoui, l'on s'aperçoit que l'on est, malgré tout son désir de se donner, resté un étranger, et où l'on continue son chemin vers l'asile rêvé, qu'on ne trouve jamais, car il n'en est qu'un qui puisse convenir, c'est celui que le sort a imposé. ...Ah! mon pauvre cœur nomade, Le bonheur que je cherche et qui toujours s'évade Est là, peut-être?...

f,

YZ

S,

18

ır

é

n

n

C

e

S

Mais, comme tant d'autres fois, Sois satisfait du lac, des jardins, et des bois, Des toits d'ardoise bleue où courent des fumées, Des aurores d'argent que tu as tant aimées.

Par des chemins, toujours merveilleux et divers, Sois heureux, simplement, de courir l'univers.

Et c'est ensuite, lorsqu'on est repris par la vie quotidienne, humble et terre-à-terre, la souffrance du désaccord plus vif entre son rêve et la réalité, que les souvenirs des beautés entrevues ne font que rendre plus amère :

> Des souvenirs, mornes comme des fleurs fanées Sont tout ce qui me reste, et le mortel ennui...

Mais quoi, faut-il les rejeter, ces souvenirs, les chasser délibérément? Non, car s'ils font souffrir le poète, ils sont sa joie et son refuge; ils représentent chacun un lambeau du bonheur impossible, ils sont chacun une parcelle de l'île fortunée qu'il n'a pu atteindre; et son plaisir à lui, plaisir de choix, réservé à quelques privilégiés, est, lorsque

Des rythmes caressants, des rimes éblouies Apparaissent, magiques, à son cerveau fiévreux...

d'appeler ces souvenirs, de les habiller de mots évocateurs, de donner forme et vie à ce qui n'était qu'un rêve insaisissable, en somme, grâce à eux, de se réfugier dans le travail, créateur de beauté (Cf. Harmonie pour un soir Dauphinois, Leçon, Réveil).

Si "la course aux clairs Eldorados fermés", son cortège de déboires, de désillusions, et la consolation qu'elle réserve, est comme le thème principal des "Poèmes de Cendre et d'Or", il en est d'autres secondaires, que nous ne pouvons tous indiquer? Signalons seulement dans les "Poèmes de Soie" toute une série de pièces charmantes, qui font penser aux Poèmes à la fiancée, dans la "Bonne chanson" de Verlaine, dont l'influence se fait d'ailleurs sentir en plusieurs endroits du livre. (Cf. "Il n'est que la prière ou "Petite prière"). Retenons encore l'émotion pieuse et discrète dont la pièce intitulée "le Berceau" est tout imprégnée, et l'éloquent et tragique contraste qui jaillit du parallélisme des "Nuits de mai". Ces quelques notes, très incomplètes, suffiront à montrer la variété des aspects et la richesse de l'inspiration dans les "Poèmes de Cendre et d'Or", et combien la sensibilité de leur auteur s'estélargie et approfondie depuis le "Paon d'émail".

Aussi M. Paul Morin ne pouvait-il plus se contenter de l'instrument un peu bruyant qu'est le vers parnassien, sonore plutôt que musical, coloré certes, mais de teintes un peu crues, et bien solennel et encombrant, unique pour peindre l'"embrasement d'un jour de juillet en Grèce", ou les jeux d'ombre et de lumière du "Midi vénitien", mais insuffisant, dès qu'il s'agit d'exprimer, je ne dis pas les subtilités, mais les simples nuances du sentiment. Verlaine l'avait dit, il y a longtemps déjà, lorsqu'il conseillait, dans son fameux "Art poétique" d'assouplir le rythme et d'attacher à la rime une importance moins grande, condamnant, du même coup, avec le vers parnassien, la théorie du vers régulier. Nombreux sont aujourd'hui, on le sait, les poètes qui, ne retenant des exigences du vers que celles qui lui sont essentielles, le rythme et l'harmonie, ont rejeté toute convention poétique, et se sont inventé, avec plus ou moins de bonheur, une forme d'expression qui leur est particulière et convient à leur sensibilité propre. L'on ne peut dire que

M. Paul Morin ait une forme à lui, originale. Dans ses "Poèmes de Cendre et d'Or", le vers parnassien qui ne lui suffit plus, mais lui est resté très familier, voisine avec le vers libre, tantôt sur le rythme inégal et un peu heurté de Verhaeren. (Cf. "Nuits de mai", Scriabine), tantôt sur la cadence plus uniforme de P. Fort (Cf. "Le beau rêve"); nous avons déjà signalé l'influence visible du naïf et subtil Verlaine. Non pas que M. Paul Morin fasse du pastiche: il adopte tel rythme pour exprimer telle de ses impressions, parce qu'il est le mieux adapté, et il en use en artiste consommé, en expert qui connaît et comprend à merveille la poésie contemporaine, qui s'entend à en utiliser les richesses, qui sait lancer la strophe lyrique et pressée de Verhaeren, marteler le vers métallique de Hérédia, et chanter la douce chanson du "câlin Verlaine". Toutes ces adaptations semblent la preuve d'un talent plutôt fin que robuste, plutôt intelligent que créateur. De là, à contester à M. Paul Morin toute originalité, il n'y a qu'un pas, que je ne franchirai pas; il faudrait n'avoir pas bien lu des pièces comme "Réveil" "le Berceau" "Harmonie pour un soir Dauphinois", où abondent les vers aux teintes délicates, au son pur et cristallin, égayés d'images fraîches, frissonnant d'une émotion voilée d'ironie, et qui sont comme la fleur de l'art élégant, nuancé, harmonieux, mesuré de M. Paul Morin, dans les "Poèmes de Cendre et d'Or".

Le "Paon d'Émail" était un livre bien fait, mais dont l'éclat un peu actice cachait mal l'indigence de l'inspiration et la monotonie fatigante de la forme. Les "Poèmes de Cendre et d'Or" manifestent un art plus souple, plus varié et, dans certaines pièces, plus original; ils révèlent surtout une sensibilité plus riche et qui, pour ne pas s'étaler et se voiler parfois d'un sourire, n'en est pas moins vive. L'on comprend que les compatriotes de M. Paul Morin, fiers de

son talent, souhaitent de le voir se consacrer à une poésie plus nationale. Espérons qu'il se rendra à leur désir. Un tel vœu serait impertinent, et je ne me permettrais point de le formuler, l'inspiration soufflant où il lui plaît, et le poète étant libre de chanter comme il lui convient, si M. Paul Morin ne m'y avait lui-même autorisé, dans cette dernière strophe du "Paon d'Émail:

J'attends d'être mûri par la bonne souffrance Pour, un jour, marier Les mots canadiens aux rythmes de la France Et l'érable au laurier.

H. Dombrowski.

Montréal, le 8 janvier 1923.

L'APPEL DE LA RACE

Le provincial d'un ordre religieux nous écrit :

Cher monsieur,

Je crois vous être agréable en vous faisant connaître le jugement flatteur qu'un de mes correspondants de France porte sur l'"Appel de la Race". Dans une lettre datée du 2 décembre dernier, le personnage en question, dont vous me permettrez de taire le nom, s'exprime comme suit ... "J'ai lu le roman d'Alonié de Lestre. Et je comprends maintenant la question canadienne. Nous autres Français, nous ne soupçonnons pas les drames qui se jouent de l'autre côté de l'océan pour la défense de la langue française et de l'esprit catholique: le roman, qui est plutôt une thèse, chaude et vibrante, m'a éclairé mieux que les livres les plus documentés. Je vous assure que désormais je ne négligerai plus aucune occasion de m'instruire sur cet émouvant sujet... et quel est l'auteur?"

Vous pouvez toujours vous flatter de n'avoir pas écrit inutilement: bien sûr vous n'avez pas crié dans le désert! Les échos de votre appel ont

été entendus jusqu'en France...

Et puisque j'y suis, pourquoi ne vous dirais-je pas ce qu'on m'a écrit de Rome, au sujet toujours de votre roman: "J'ai lu le petit livre d'Alonié de Lestres. Je le trouve merveilleux, tout simplement. Si j'étais riche, j'en mettrais un exemplaire, à mes frais, dans chaque famille canadienne, surtout chez les snobs du collège Loyola et d'Ottawa." Ces témoignages ont bien, ce me semble, le mérite de la sincérité et sont dignes de la sainte hardiesse qui a inspiré l'"Appel de la Race".

LA QUESTION SCOLAIRE MANITOBAINE

EN MAGE D'UNE CORRESPONDANCE

Ottawa, 14 juillet 1895.

A M. L.-A. Gendron,

e

t

S

t

eii

0,

Mon cher Gendron.

Tu as vu par les journaux la triste tournure qu'a prise l'affaire des écoles du Manitoba. Nos ministres se sont divisés. Angers n'a pas voulu retourner à ses collègues. Je considère que cette division signifie une défaite aux prochaines élections générales. Il va se faire dans tout le pays une agitation dangereuse. Le gouvernement a manqué d'énergie. Messieurs les ministres Haggart, Montague, Foster ont sourdement travaillé à soulever les députés d'Ontario contre une législation réparatrice dans l'espoir d'obliger Bowel à résigner. Ils n'ont pas réussi à atteindre ce but, mais ils ont sérieusement ébranlé la confiance dans l'avenir immédiat du parti conservateur. Tout a tourné d'une façon ridicule. Le gouvernement n'aurait pas dû faire la déclaration de lundi dernier lorsque tous les ministres n'étaient pas d'accord. Sir John n'aurait jamais commis une erreur semblable. Tu ne saurais t'imaginer les efforts faits par moi et d'autres pour arriver à une entente. Jusqu'à jeudi midi les trois ministres étaient d'accord pour demeurer hors du gouvernement. Soudain Caron s'est détaché entraînant Ouimet. Je n'ai pu me résoudre à abandonner Angers qui ne croit pas que le gouvernement puisse mieux remplir sa promesse dans six mois qu'aujourd'hui. Au reste, je considérerais qu'avec les rumeurs mises en circulation à mon égard pour le siège au Sénat de la division Rougemont on aurait porté contre moi l'accusation d'avoir abandonné la cause de la minorité catholique pour un siège au Sénat. Cela eût rendu la prochaine lutte impossible, même dans Bagot. J'ai déclaré que je ne donnerais mon appui au gouvernement que lorsque le gouvernement aurait rendu justice à la minorité du Manitoba. Je ne crois pas aux Libéraux pour régler la question scolaire. Laurier arrivant au pouvoir pourrait peut-être retirer l'ordre remédiateur et le gouvernement manitobain faire certaines concessions aux catholiques qui nous lâcheraient ensuite. Ce serait la comédie de Monseigneur Sweeney à l'égard

de Masson en 1874 ou 1875. Dans tous les cas, la situation est très tendue. Il y aura encore des votes de non-confiance lundi et mardi et j'espère que nous allons proroger vers jeudi ou la fin de la semaine. J'ai hâte de retourner chez moi. Adieu mouton, veau, vache, cochon, couvée... Il faut recommencer ma carrière politique. On dit que nos ministres n'ont aucune influence dans le ministère. Les canadiens-français sont mis à la porte de tous les départements sans cérémonie. On effectue des économies à leurs dépens ou on les remplace par des anglais. Dépêche-toi de régler l'affaire Roy pendant que je suis ici. J'ai hâte de vous voir pour causer avec vous autres de ce qui s'est passé ici.

Ne comptez pas sur les annonces du gouvernement pour supporter le Courrier. Les grands journaux ont tout. Ce que vous aurez ne vaudra pas ce qu'on exigera de vous. On vous donnera beaucoup de promesses qu'on rachètera par d'autres promesses toujours sur le point de se réaliser.

Ton bien dévoué,

F. DUPONT.

Ottawa, 15 avril 1896.

Mon cher Gendron,

Il est six heures du matin et la séance se continue depuis lundi à trois heures P. M. Depuis 29 heures nous discutons ou plutôt les obstructionnistes discutent une motion d'Obrien à l'effet que le comité se lève, rapporte progrès et demande la permission de siéger de nouveau; c'est-à-dire que depuis 29 heures nous n'avons pas abordé une seule clause du projet de loi remédiatrice. Vous n'avez pas l'idée de l'ennui que l'on éprouve à entendre répéter la même chose tant de fois. Je crois que le gouvernement va suspendre bientôt la loi réparatrice pour soumettre les estimés supplémentaires pour l'année courante, sauf à reprendre ensuite la discussion de la loi réparatrice. Tout le monde ici admet l'irréparable erreur commise à la dernière session et que cette loi aurait dû être alors soumise au parlement. On dit que Sir Charles Tupper va reconstituer complètement le gouvernement après la session. Pour la Province de Québec, on désigne l'Hon. Chapleau et l'Hon. Angers. Rien de bien certain dans cette hypothèse. L'hon. Chapleau est parti pour Atlantic; est-ce pour échapper aux sollicitations? L'hon. Angers est bien décidé à soutenir la loi réparatrice, mais il n'entrera

dans un nouveau ministère que si le choix de ses collègues lui donne la garantie et l'assurance que le gouvernement nouveau fera son devoir vis-à-vis la minorité. Sir A.-P. Caron fait de grands efforts pour demeurer le chef de la Province de Québec. Ce sera un désastre s'il réussit. Aucun élément nouveau ne viendra monter dans sa barque. On dit que sir Mackenzie Bowel ne fera pas partie du gouvernement à moins que tous les déserteurs de janvier dernier en sortent. Je ne crois pas que le gouvernement puisse réussir à conquérir notre province sans prendre l'hon. Chapleau pour le district de Montréal et l'hon. Angers pour celui de Québec. Il n'y a rien qui presse pour adopter une ligne de conduite. Attendons que les événements se dessinent. On espère que les catholiques d'Ontario et des autres provinces anglaises vont donner leur concours au gouvernement si sa politique est bien définie sur la question scolaire. Il est certain que l'élément protestant irréconciliable va faire de grands efforts pour nuire au gouvernement. Le gouvernement et le pays vont apprendre qu'il ne faut pas remettre au lendemain ce que l'on peut faire aujourd'hui. La leçon pourra coûter cher au parti conservateur.

Votre bien dévoué, F. Dupont.

Saint-Liboire, 10 février 1897.

A Sa Grandeur Monseigneur Langevin,

Monseigneur,

J'ai accepté avec plaisir la bienveillante invitation que Votre Grandeur m'a faite de lui éctire, au sujet de la question scolaire, lorsqu'il y aurait quelques informations à lui donner dans l'intérêt de cette cause si vitale pour la religion catholique et notre nationalité. J'écris donc aujourd'hui pour accomplir la volonté de votre Grandeur. C'est au sujet de l'opuscule sur la "Difficulté scolaire de Manitoba" dont vous avez eu l'obligeance de me donner un exemplaire. Je l'ai parcouru avec avidité mais rapidement et je me réjouis à la pensée du bien que ce petit ouvrage peut faire à mes compatriotes et coreligionnaires. Pas une famille chrétienne ne lira l'opuscule sans bien comprendre la portée de l'injustice commise envers la minorité catholique du Manitoba. Je ne suis pas compétent pour porter un jugement sur la doctrine, mais celle de la supériorité de l'Église sur l'État énoncée de la page 42 de l'Opuscule à la page 51 et intitulée "Droits de l'Église", est bien conforme à ma croyance; je l'ai toujours défendue avec ardeur et courage quand elle a été attaquée ou mise en doute par mes coreligionnaires.

Dans notre Parlement, composé aux deux-tiers de protestants, j'ai cru devoir me taire à ce sujet, car je me suis apercu qu'il suffisait d'invoquer cette doctrine pour tourner contre nous l'élément protestant sans exception de couleur politique. Comme vous le savez, les protestants confondent les droits de l'Église et de l'État, et ils subordonnent les droits de l'Église à ceux de l'État. Pour eux, notre doctrine est synonyme de gouvernement du pays par les évêques. Pas un protestant peut-être dans les Communes du Canada n'osera, si jamais McCarthy se lève l'Opuscule à la main pour dénoncer les manœuvres ténébreuses de l'Église de Rome contre le gouvernement du pays, se lever pour dire qu'il n'a pas raison. La domination de Rome sur l'élément protestant. c'est l'épouvantail qui réussit toujours à faire consommer les plus cruelles injustices. Cette seule parole de l'Hon, W. Laurier à la session du printemps dernier: "Je ne me laisserai pas dicter une ligne de conduite par les dignitaires de mon Église"... a donné plus d'ardeur aux protestants fanatiques et bigots pour faire échouer le Bill Réparateur que tout ce qui a été dit et écrit sur les écoles séparées. J'imagine donc que les gens qui ont livré la lettre du Père Lacombe à la publicité pour permettre à M. Laurier de dire ce que je viens de rapporter, peuvent également fournir à M. McCarthy copie de l'Opuscule et lui signaler le passage "Droits de l'Église". Il soulèvera une grande clameur parmi les protestants de la Chambre; et notre cause qui a besoin de l'appui des protestants sera compromise. La seule défense que nous puissions faire avec efficacité auprès des protestants, au sujet des droits de la minorité. c'est d'invoquer la constitution du pays, les droits acquis, la justice et la liberté de conscience tant vantée par les protestants. Je sais que l'Opuscule ne vise pas les protestants et qu'il ne leur est pas destiné, mais les catholiques seulement. Je crois cependant qu'il vaut mieux ne pas l'écrire maintenant, dans un pamphlet politico-religieux. Les adversaires de la minorité attribueront à ce pamphlet un autre but. J'admets la supériorité de notre doctrine, je suis prêt à la défendre devant les Communes si l'Épiscopat nous dit qu'il le faut, mais ce sera au détriment de la cause que nous avons à cœur. Je ne vois pas la nécessité ni même l'opportunité de proclamer cette doctrine dans le pamphlet en question, au sujet d'une dispute politico-religieuse qui doit être jugée par une majorité protestante. Comme tactique parlementaire, ce paragraphe de l'Opuscule est une erreur. Ne doutez pas. Monseigneur, que ceux qui nous ont déjà trahis feront ce qu'il y a à faire pour soulever contre nous l'élément protestant, et qu'ils feront flèche de tout bois. Ils fourniront les armes à McCarthy. Mon intention en vous

écrivant ainsi n'est pas de faire une critique de l'Opuscule, mais de faire une observation que je vous soumets bien humblement, ayant la certitude que le chapitre que je vous signale pourra à un moment donné mettre dans un grand embarras les députés protestants disposés à rendre justice à la minorité catholique du Manitoba.

Me ferez-vous la faveur, Monseigneur, de penser une ou deux fois dans vos prières à une personne dont la santé est précaire et à laquelle je m'intéresse beaucoup.

Vous voudrez bien croire, Monseigneur, à mon dévouement à la cause de la minorité du Manitoba.

Votre très humble et bien dévoué serviteur.

F. DUPONT.

b) LETTRES À M. F. DUPONT

Saint-Boniface, 8 mars 1897.

Mon cher M. Dupont,

C'est impardonnable, mais cela n'est que trop vrai, votre importante lettre est du 10 février et nous voilà au 8 mars! Pardon, j'étais si occupé.

Vous me faites voir les inconvénients d'un chapitre sur les "Droits de l'Église". J'ai trouvé vos observations si bien motivées que je les

ai fait clavigraphier, et Mgr Bégin a dû en recevoir une copie.

Toutefois je crois que les Anglais acceptent mieux maintenant cette doctrine. Un nommé Carlyle du Nouveau-Brunswick a écrit un article piquant à ce sujet. Néanmoins il est vrai que l'on attise ainsi le feu du fanatisme. On accuse même les libéraux français d'avoir fait mettre à Mercier le nom du pape sur son Bill des Jésuites afin de donner un prétexte à McCarthy, et je sais le mal qu'a fait la publication de la lettre de Mgr Gravel.

Cependant Laurier multiplie les ambassades à Rome; il demande même un délégué et les Grits d'Ontario ne hurlent point. Quelle comé-

die que l'histoire politique de notre pays!

J'espère que vous allez fustiger en Chambre les trafiquants de nos droits scolaires. Qui sait! Ils vont peut-être essayer de faire mieux par crainte, non de Dieu, mais des hommes! Défendez nos droits s'il vous plaît, et veuillez bien m'informer si quelque chose d'important et d'utile à la cause se présentait.

Veuillez, digne et cher Monsieur, croire à ma sincère estime et à mon admiration. Je bénis votre mandat plus important que jamais. Pensez au centre catholique en Allemagne. Lisez donc les ouvrages de l'abbé Kannengieser, chez Cadieux et Dérome à Montréal. Vous en serez ravi. Monk, Chase Casgrain en profiteraient aussi.

Votre tout dévoué en N. S. et M. I.

ADÉLARD, O. M. I.;

archevêque de Saint-Boniface.

Ottawa, 1 septembre 1894.

Mon cher Dupont,

Je suis bien de votre avis que nous ne sommes pas sortis de la session dernière avec les honneurs de la guerre. Je trouve très humiliant que nos amis, après consultation ensemble, aient subitement changé d'avis relativement à la résolution des Écoles et aient presque tous levé le pied sans nous prévenir de leur nouvelle décision. Rien n'est plus préjudiciable que de s'engager dans une voie, de combattre pour une cause pendant des semaines pour arriver à renoncer à tout à la dernière heure.

Vous avez dû remarquer que la R. P. A. s'est dernièrement prononcée contre John Thompson, comme premier ministre, sous le motif qu'il est catholique. Je crois que nos amis les Tories se sont bercés d'une vaine illusion en comptant sur l'appui d'une association aussi malsaine que celle-là. Pas un d'entre eux ne les a dénoncés. Au contraire, je crois que des gens très haut placés leur ont fait la cour et vous voyez maintenant à quoi tout cela a servi.

Je suis bien de votre avis que le salut du parti est dans la rédistribution des sièges électoraux de notre province. Dès les premiers jours de la session prochaine, et même avant, il faudra que cette mesure soit soumise au Premier Ministre afin d'empêcher que l'on dise comme par le passé, que la session est trop avancée pour s'occuper de cette affaire.

Croyez-moi votre bien dévoué,

A.-R. ANGERS.

Ottawa, 27 juillet 1895.

Mon cher Dupont,

J'ai reçu votre lettre du 25. Je suis heureux d'y lire que votre action est comprise et bien appréciée par votre évêque et la masse du peuple. Nous ne devons pas être étonnés si les opportunistes ne sont pas avec nous. Nous n'avons pas compté sur eux. Notre calcul s'est limité à faire ce que nous avons cru être de notre devoir. Nous avons

en temps utile réclamé justice pour la minorité catholique du Manitoba. Nous aurions réclamé avec la même fermeté justice pour une minorité protestante placée dans des circonstances analogues. A Québec le sentiment public est avec nous, comme il est à Saint-Hyacinthe. Les Anglais même nous approuvent et sentent que nous nous sommes faits les protecteurs des minorités et de leurs droits assurés par la constitution, à l'encontre d'un gouvernement qui a eu peur de rendre justice. Tout le monde ici est d'avis que l'ajournement est fatal, qu'il sera impossible en janvier de faire adopter une mesure qui accorde réellement des écoles séparées aux catholiques du Manitoba. Je suis allé voir Mgr.X.: il nous approuve en tout. Il a perdu confiance dans une solution favorable, la cause est perdue à toujours, dit-il. Il m'a prié de voir l'archevêque à mon prochain voyage à Québec. Il veut savoir ce qu'il y a à faire. J'ai dit que nous avions résolu d'attendre les événements, de ne rien faire qui pût rendre la solution plus difficile. Nous ne cherchons aucun avantage personnel. Nous voulons les écoles séparées et le jour où on nous les donnera réellement, nous serons heureux de les recevoir même de M. Clark Wallace.

Je vous remercie du trouble que vous vous êtes donné pour mes affaires personnelles. Il ne faut plus jeter les yeux de ce côté-là. J'ai eu une entrevue avec M. Gustave Lamothe avec un résultat très favorable, quoique rien n'ait été arrêté définitivement. Mais je crois que son bureau me sera ouvert. Je lui ai dit que je ne devais pas attendre de sacrifice de personne et que je ne voulais compter que sur ce que m'apporterait mon propre travail, ayant l'avantage d'un bureau déjà ouvert et organisé. Je retournerai à Montréal dans une quinzaine et terminerai cette affaire qui est d'une extrême urgence.

Ecrivez-moi. Tenez-moi au courant de la situation dans notre district. Vous avez vu que le gouverneur Daly, un Irlandais catholique, a reçu un second terme d'office. Est-ce le prix de la volle-face subite d'un de mes anciens collègues? L'attitude de Kenney, beau-frère du gouverneur Daly, a dû aussi être pour quelque chose dans cette affaire. Vous devez vous expliquer maintenant comment il se fait que les Irlandais qui étaient les plus violents sont devenus du soir au lendemain les premiers à signer la capitulation.

Je ne puis me chasser de l'esprit que cette affaire est un désastre pour l'influence catholique et notre race que vingt ans ne pourront réparer. Je ne vois pas non plus qui apportera le remède; qui, l'ayant en main, saura l'appliquer. Quel crime, comme catholiques et français, avons-nous donc commis pour être représentés au Conseil où nos destinées sont décrétées, par les hommes que les derniers événements nous ont permis de voir de près et de juger? Je ne sais comment me défendre du dégoût qui m'assiège.

Ecrivez-moi et croyez-moi votre ami dévoué.

A.-R. ANGERS.

Kamouraska, 30 juillet 1895.

Mon cher Dupont,

J'ai votre dernière lettre. Merci de m'écrire. En vous lisant, il me semble que je suis moins seul. A vous seul vous en valez plusieurs. Si j'avais eu un collègue de votre valeur, nous en aurions bien arraché des nez. Si je suis dégoûté, ne croyez pas que je suis découragé.

Loin de là. Chaque jour paraît nous donner raison. Vous avez vu que le gouvernement par ordre en conseil, a renouvelé les négociations avec M. Greenway. Je serais bien étonné s'il ne se fait pas embêter par ce loup de prairie. Les intrigues contre Sir Mackenzie se continuent avec vigueur. Je vous transmets le World à lire. Vous verrez qu'il est question de le remplacer par Meredith, de triste mémoire pour les catholiques. Rendez-moi ce journal que je veux conserver.

Mes amis paraissent confiants que je pourrais gagner ma vie à Montréal. Dans une dizaine de jours je m'y rendrai pour faire des arrangements définitifs. Je vous préviendrai du jour où je serai là; je compte avoir le plaisir de vous rencontrer. Le sentiment public pourrait s'affermir en votre faveur.

Votre ami dévoué,

A.-R. ANGERS.

Kamouraska, 31 juillet 1895.

8

1

C

n

L

gi

Mon cher Dupont,

Vous êtes dans votre paisible campagne occupé à repasser de mémoire les derniers événements des deux dernières semaines de la session. Je viens de lire une phrase de Drumont que je vous transcris parce qu'elle peut jeter un peu plus de lumière sur les faits que vous étudiez. "Tout homme qui a la conscience boiteuse a l'intelligence difforme". N'est-ce pas que voilà une clef qui vous permettra d'ouvrir bien des coffrets secrets où sont cachés les raisons des choses que nous avons vu s'accomplir.

Moi aussi, je suis à la campagne, mais elle est bien différente de la vôtre. Je suis au bord de la mer. La vague déferle constamment, le calme même a de l'agitation, et le flux et le reflux m'offrent une image dont je trouve facilement la ressemblance. Mais la mer basse me laisse toujours certain que le flot reviendra.

Au cours du même article de Drumont je lis: "L'homme, qui fait du mal la règle de sa vie et installe volontairement sa vie dans le mal, est toujours un être inférieur qui est destiné à amener sur son pays, les plus effroyables catastrophes, et à finir lui-même écrasé sous le mépris de tous." Quelle menace renferme cette phrase pour notre pays! Et pour bien des gens qui ne s'en doutent guère. Ces gens ne sont pas des brouillons mais des criminels qui se croient habiles. Il y en a beaucoup dans notre monde de politiques. Ce sont les habiles du moment qui deviennent les victimes de leur habileté au lendemain des choses. Ces gens font bien des désastres et roulent avec eux bien des braves gens. Nous ne nous sommes pas mis trop tôt hors de leur passage. Nous verrons passer l'orage sans être atteints. Puisse-t-il laisser assez de débris pour reconstruire un état de choses plus solide et mieux assis sur la justice.

Je vous dis au revoir.

Votre ami dévoué,

A.-R. ANGERS.

NOUS LISONS DANS LA RENTE :

"Un beau portefeuille. — Un estimable citoyen du district de Québec, décédé récemment, a laissé en portefeuille:" (Suit une liste de 28 titres, avec le nombre d'actions, la valeur nominale et le montant versé); et le rédacteur de la Rente conclut opportunément:

"Parmi ces titres il en est d'excellents : ceux-là sont très rares. Le plus grand nombre pourraient se vendre avantageusement au prix des

chiffons de papier."

"Nous reproduisons la composition de ce portefeuille parce qu'elle n'est malheureusement pas exceptionnelle dans le Canada français, Jusqu'à ces dernières années, la plupart de nos épargnants ne faisaient pas d'autres placements: il a fallu des maisons comme la nôtre pour détourner les économies du peuple vers des placements sûrs et profitables. Le document ci-dessus nous est fourni par un notaire désireux de protéger le public contre une témérité malheureusement trop fréquente."

LA VIE POLITIQUE À L'ETRANGER

LES ÉLECTIONS ANGLAISES

Depuis le mois d'octobre 1922, il apparaissait clairement que le désastre grec et la ruine de la politique anglaise au Proche-Orient avaient affaibli le prestige de M. Lloyd George. Les "surprises" de la Conférence de Moudania déclenchèrent la double crise de l'Entente et de la politique intérieure anglaise. Les libéraux indépendants, les tra vaillistes et les unionistes de l'opposition attaquèrent vivement le premier ministre. "Un gouvernement discrédité, à l'étranger, ne peut, dit la motion travailliste votée par le Conseil-Uni de Grande-Bretagne, que nuire à nos intérêts nationaux et se trouve dans l'incapacité de représenter le pays dans aucune conférence internationale importante. Le Conseil demande, par conséquent, la démission immédiate du Cabinet et l'élection d'un nouveau Parlement." Le "sorcier gallois" n'est plus guère soutenu que par les libéraux coalitionnistes. Le parti unioniste est agité. En dépit des discours de M. Austen Chamberlain, fidèle à M. Lloyd George, une fraction considérable du parti, entraînée par Lord Salisbury, annonce sa volonté de rompre avec la coalition. M. Chamberlain déclare à Birmingham, devant les membres du Midland Conservative Club, que tous les éléments conservateurs et libéraux doivent s'unir pour empêcher les travaillistes de former un gouvernement. Au Reform Club de Manchester, M. Lloyd George recherche la sympathie des libéraux. Son inquiétude est manifeste. Il hésite à manœuvrer. Il cherche un vent favorable. Mais en attendant, "le navire vogue à la dérive et les matelots de l'équipage s'apprêtent à échanger des coups" et à jeter par-dessus bord le commandant.

M. Austen Chamberlain réunit, le 19 octobre, au Carlton Club, les unionistes de la Chambre des Communes pour obtenir leur adhésion au maintien de la coalition et de la coopération avec M. Lloyd George et les libéraux-nationaux. Le projet de M. Chamberlain échoue. Lord Salisbury, chef reconnu du mouvement Die-Hard, Sir George Younger, Sir Robert Sanders, etc., sont résolus à secouer le joug de M. Lloyd George. L'assemblée du Carlton Club Par 187 voix contre 87 désayoue M. Chamberlain et ses collègues en décidant que le parti doit reprendre son indépendance complète. M. Bonar Law dont l'attitude était demeurée jusque là énigmatique intervient et prononce l'arrêt de mort de la coalition. Le publiciste libéral, M. J. A. Spender, montre, dans la Westminster Gazette, l'extraordinaire confusion introduite par M. Lloyd George dans la vie publique britannique. La coalition ne fut pas autre chose qu'une "cohue, à laquelle manquaient la discipline et la loyauté qui sont de règle dans les partis". Cette foule versatile a abandonné ses chefs dans un sauve-qui-peut général.

Dès qu'il apprit l'issue des débats du Carlton Club, M. Lloyd George démissionna. Le souverain chargea M. Bonar Law de former le ministère. La proclamation royale du 26 octobre prononçait la dissolution du Parlement, fixait la "désignation" des candidats au 4 novembre et les "élections" au 15 du même mois.

Partisans et adversaires de la coalition se préparent à la lutte électorale. Le parti libéral indépendant (que l'on désigne sous le nom de Wee Free) publie son programme: paix et désarmement assurés par la Société des Nations; abandon des aventures militaires au dehors; paix industrielle; libre-échange absolu; égalité politique et juridique de l'homme et de la femme; introduction de la représentation

proportionnelle. M. Asquith et Lord Grey mettent en lumière l'attitude désastreuse du gouvernement dans la crise orientale. Les "leaders" des Wee Frees participent à d'importantes manifestations publiques organisées de longue main par Lord Gladstone.

Le parti libéral-national ou libéral-coalitioniste est dominé par M. Winston Churchill. Sa profession de foi paraît dans le *Times* du 7 novembre. L'ancien ministre des Colonies n'entend pas déserter M. Lloyd George et "les conservateurs éclairés" qui sont en butte à de méchantes intrigues. Il parle de la nécessité d'améliorer la condition des ouvriers et dénonce le péril socialiste.

M. Chamberlain et les conservateurs coalitionnistes sont fermement décidés à perpétuer avec les libéraux nationaux le parti unioniste. Lord Birkenhead se refuse à combattre aux élections ses alliés d'hier.

A Leeds, M. Lloyd George fait l'apologie de la coalition. Il se présente comme un démocrate et ménage ses adversaires. Il est embarrassé de choisir entre la gauche et la droite. Il se contente de présenter une défense de ses propres actes et désappointe ses partisans. Le "vieil acteur" piétine sur place. A Londres, il paraît déterminé à créer un parti du centre afin de mettre obstacle au rétablissement de l'unité libérale et de l'unité conservatrice.

Le parti conservateur est bien armé. M. Bonar Law et ses partisans affirment leur fidélité aux traditions et leur espoir de rendre aux tories la place qu'ils occupaient au temps de Disraeli. Le premier ministre adresse aux électeurs de sa circonscription de Glasgow (Centre) un manifeste. Il préconise la réunion d'une conférence économique impériale. Il se préoccupe du développement commercial et industriel, de la suppression du chômage, de la stabilité à l'intérieur et à l'extérieur qui permettra à l'esprit d'entre-

prise et à l'initiative des citoyens de se donner libre cours. En réalité, le nouveau ministère ne présente à la nation qu'un programme inconsistant et vague.

Au contraire, le parti travailliste publie une déclaration précise qui comporte la révision des traités de paix, la participation de toutes les puissances au règlement des affaires orientales, la conclusion d'un accord général sous les auspices de la Société des Nations pour la réduction des armements, l'établissement d'un impôt sur le capital, la nationalisation des mines et des chemins de fer, l'augmentation des salaires agricoles, le respect du Parliament Act. Le Travail, dit M. Arthur Henderson, déclare la guerre à l'entreprise privée.

La campagne vigoureuse que mène le Labour Party est soutenue et alimentée financièrement par les comités locaux, les "trade-councils" du parti travailliste indépendant et des grandes "trade-unions". Le 1er novembre 1922, les élections municipales en Angleterre, en Écosse et dans le pays de Galles marquent la défaite des travaillistes. Depuis 1919, ils occupaient une situation très forte dans les "borough councils" anglais et gallois. Le dernier scrutin leur fit perdre environ 300 sièges. Dans onze quartiers de Londres, ils n'ont plus aucun représentant. Cette défaite est surtout imputable au mécontentement provoqué par les extravagances auxquelles se sont livrés les Conseils municipaux où les travaillistes avaient la majorité. L'en-Voyé du Times à Manchester écrit: "Il ne faut pas attacher une importance trop considérable à l'échec du Travail aux élections municipales car beaucoup de jeunes gens qui passent Pour être gagnés aux idées socialistes possèdent seulement le droit de vite aux élections parlementaires."

Le 4 novembre, "nomination day", 56 candidats ne rencontrant aucun concurrent sont proclamés élus: on

compte 30 conservateurs, 7 libéraux-nationaux, y compris M. Lloyd George, 5 libéraux indépendants, 3 travaillistes, 10 unionistes d'Ulster, 1 nationaliste irlandais. Il reste à pourvoir 558 sièges que se disputent 1458 candidats dont: 461 conservateurs, 414 travaillistes, 336 libéraux indépendants, 135 libéraux-nationaux, 13 unionistes irlandais, 57 indépendants, 32 femmes.

Les élections du 15 novembre portent au pouvoir les conservateurs qui, pour la première fois depuis 1874, ont une majorité nette de plus de 80 sièges. La position du parti de M. Bonar Law est particulièrement solide à Londres, dans le sud de l'Angleterre, les Midlands et le Lancashire. Les libéraux (nationaux et indépendants) sont décus. Les partisans d'Asquith ne comptent que 60 élus. Ceux de Lloyd George possèdent une cinquantaine de sièges. Les collaborateurs les plus notoires de M. Lloyd George furent défaits: M. Winston Churchchill, à Dundee, M. Kellaway à Bedford, M. Guest à Dorset-Est, M. Dudlev Ward à Southampton, Sir Hamar Greenwood à Sunderland. Cette défaite fera peut-être comprendre aux libéraux la nécessité d'une réconciliation. Pour l'instant, ce grand parti historique s'efface devant le Labour Party. Le grand vainqueur des élections, déclare Sir Hamar Greenwood, c'est le parti travailliste. Fondé en 1900, il a fait d'importants progrès:

Élections	Nombre de sièges
1900	11
1906	52
1910 (janv.)	40
1910 (déc.)	42
1918	62
1922	138

Les travaillistes réalisent leurs gains principaux en Écosse, à Sheffield, dans la région minière du Yorkshire, du Durham, du Northumberland. Ils partagent le Lancashire avec les conservateurs. Un tableau de la répartition des suffrages fait voir la situation respective des partis devant l'opinion publique.

Novembre 1022

TOTAL DES VOIX

BOURGS	Conser- vateurs	Libéraux indé- pendants	Libéraux nationaux	Travail- listes	Indépen- dants
Nord	1,132,673	679,300	242,166	956,725	92,622
Londres	570,928	217,888	. 95,052	333,055	12,027
Autres bourgs anglais	925,627	391,233	177,212	577,319	142,453
Pays de Galles	58,124	31,652	34,282	145,102	42,029
Ecosse	226,557	182,506	155,541	331,401	90,653
Universités	11,954	2,603		366	4,266
COMTES	2,925,863	1,505,182	704,253	2,343,968	384,050
Nord	693,407	433,361	159,528	640,921	34,860
Sud	1,560,092	657,637	151,190	679,613	76,499
Ecosse	180,123	139,208	91,495	194,447	15,476
Pays de Galles	121,742	94,832	140,745	232,446	47,880
Irlande	30,743				9,861
	2,586,107	1,325,038	542,958	1,747,427	184,576
TOTAL	5,511,970	2,830,220	1,247,211	4,191,395	568,626

A raison du principe majoritaire et du tour unique de scrutin, la majorité conservatrice ne représente qu'une minorité de la nation (5 millions d'électeurs sur plus de 20 millions). Cette minorité de voix se transforme en une majorité de sièges parlementaires. La victoire de M. Bonar Law pourrait bien être un "accident heureux".

L'Independent Labour Party décimé aux élections de 1918 a pris sa revanche. L'I. L. P. comptait, il y a 4 ans, 2 élus sur 50 candidats. Aujourd'hui, il enregistre 32 succès sur 55 candidatures. Pacifistes et adversaires de la conscription regagnent la faveur des électeurs, gravement éprouvés par le chômage. Ainsi, en Écosse, les voix tra-

vaillistes passent de 300,000 à 500,000. Le Travail double sa représentation parlementaire, augmente ses effectifs et modifie sa composition.

Les "intellectuels" et les trade-unionistes dirigeront l'opposition parlementaire en attendant de diriger le gouvernement. Leur manifeste, publié au lendemain des élections, proclame l'indépendance du parti : "Le parti travailliste est l'héritier des anciennes traditions radicales. Dans le passé, les radicaux assuraient les succès électoraux du parti libéral, mais c'est aux Whigs que revenait le pouvoir. Aujourd'hui tous les éléments avancés... se rallient au parti travailliste... Dans la nouvelle Chambre des Communes, le parti travailliste occupera la seconde place; il a bon espoir de triompher aux élections suivantes sur les conservateurs."

Plusieurs élus travaillistes sont déjà connus: M. David Kirkwood est un socialiste révolutionnaire auquel le gouvernement interdit, durant la guerre, de séjourner dans le bassin de la Clyde; M. Shinwell professe les mêmes doctrines; M. Walhead a déjà été emprisonné à la suite d'un discours violemment pacifiste; M. Sidney Webb jouit d'une grande popularité chez les socialistes; M. Georges Lansbury est un journaliste qui reprend une carrière politique interrompue en 1912. MM. Philip Snowden, Arthur Ponsonby, Patrick Hastings, etc., soutiendront M. Ramsay McDonald, élu chef du parti contre M. Clynes. Le nouveau "leader" est un ancien libéral devenu socialiste. Il connaît les secrets de la tactique parlementaire auxquels il initiera et entraînera ses partisans.

La Chambre actuelle renferme en outre un député communiste et deux représentants féminins : la vicomtesse Astor, réélue à Plymouth et Mrs. Wintringham, réélue à Louth. Les électrices ne se sont pas abstenues de voter. Elles ont refusé leurs voix aux candidats de leur sexe et soutenu conservateurs et travaillistes.

M. Bonar Law a formé, avant la dissolution du Parlement, un ministère où les membres de la Chambre Haute occupent cinq secrétariats d'État sur six. Lord Curzon et Lord Derby ont de l'expérience et du mérite. Leurs qualités les recommandaient. Les autres lords ne possèdent que leur titre et beaucoup d'argent. C'est du moins l'avis de M. Hamilton Fyfe qui raille le cabinet conservateur.

Le premier ministre inaugure une politique nettement réactionnaire. Sur l'initiative des travaillistes, la Chambre des Communes étudie, le 30 novembre 1922, les mesures envisagées par le gouvernement pour remédier à la crise du chômage. MM. Hastings et Clynes font ressortir les insuffisances du projet gouvernemental. Sir John Simon, libéral, dépose une motion tendant à l'abrogation de l'Acte de sauvegarde des industries qui apportait certaines entraves au commerce britannique. Cette motion est repoussée par 271 voix contre 209 qui se répartissent ainsi:

Pour l'abrogation Contre l'abrogation

	TOUT TOUT OPERATOR	COTTOTO T CONTOROGO
Travail:	122	
Libéraux indépen-	a similar museum an	
dants		
Libéraux nationaux	. 21	2
Conservateurs	. 4	269
Indépendants	. 3	
Nationalistes	. Famille 1 - qui	
	Comple Management	Service Address of the later
	209	271

Ce vote des Communes est une indication. Le gouvernement aurait pu disposer d'une majorité de 80 voix. Cette majorité fut réduite à 62. Et encore, plusieurs libéraux étaient absents ou n'ont pas voté. Il est probable que

toute tentative pour élargir les mesures protectionnistes, pour résoudre la question sociale, pour rétablir l'influence des Lords gravement atteinte par le *Parliament Act* se heurtera à une opposition compacte formée des travaillistes et des libéraux.

Le gouvernement actuel est faible. Il se maintiendra peut-être avec des prodiges de prudence. Il ne saurait empêcher la marche en avant du parti travailliste. Ces progrès socialistes sont conformes à l'évolution politique de l'Angleterre. Depuis la Réforme parlementaire de 1832, ce pays, avec des sursauts de réaction, glisse vers le radicalisme. Le triomphe des idées socialistes entraînera, selon toute vraisemblance, l'effondrement de l'édifice impérial.

Jean Désy.

AMES ET PAYSAGES.

Faute d'espace, nous sommes obligés, au dernier moment, de renvoyer à notre prochaine livraison, un article de M. Harry Bernard sur Ames et paysages de notre collaborateur M. Léo-Paul Desrosiers. Nous voulons dire tout de suite cependant le bien que nous pensons de cet ouvrage où se manifeste, comme toujours, l'un de nos plus vigoureux et plus souples talents.

HOMMAGE A MGR LATULIPE.

Dans notre prochaine livraison également, un collaborateur rendra l'hommage qui convient à ce grand évêque de frontières qui voulut honorer l'Action française de sa collaboration. Ceux qui font la même besogne que nous savent le prix de ces hommes qui sont des chefs et des semeurs de courage.

LA JEUNESSE ETUDIANTE ET L'AVENIR POLITIQUE

Pendant, qu'à travers le monde, passe un grand souffle de liberté, que les pays nés de la guerre, travaillent au développement de leur jeune personnalité et s'efforcent de prendre rang parmi les nations plus âgées, quelques hommes, prévoyant le jour où leur petite patrie, par la force des choses ou par quelque événement formidable, aurait aussi sa place au rang des nations libres, interrogent l'avenir, à la lumière du passé.

Et voici qu'à l'horizon, paraît la petite voile blanche qui jadis jetait l'espérance dans le coeur de Tristan. Elle glisse dans la lumière! Le rêve d'indépendance qui dor-

mait sous le front de la race, s'éveille et grandit.

Les collaborateurs de l'Action française qui, de janvier 1922 à janvier 1923, ont étudié le problème angoissant de notre avenir politique, avaient sans doute en vue le bien à retirer d'une telle enquête. Convaincus que nous en sommes arrivés à la croisée des chemins, ils s'adressent à leurs compatriotes et les conjurent de regarder l'avenir, de l'étudier, de le comprendre pour le préparer. Et parce que nous sommes d'un peuple qui a grandi, par miracle, sous le ciel d'Amérique, nous nous devons à nous-mêmes, nous devons à nos morts et nous devons à ceux qui prendront notre place, de prêter l'oreille à ce qu'ils nous disent. "Le devoir de l'homme," écrit le cardinal Mercier, "se concentre sur un point: l'action du moment présent." L'action du moment présent est, pour nous Canadiens français, la préparation de l'avenir.

Que sera cet avenir? Comment le préparer? Les collaborateurs de l'Action française nous le disent dans leurs

articles. Sans doute, ils ne prétendent pas avoir épuisé la question comme l'idée qui l'a fait naître. Mais ils continuent l'oeuvre de quelques esprits clairvoyants. Ils creusent le sillon plus avant.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on parle d'État français et d'indépendance, de rupture du lien colonial ou du lien fédératif. "La petite fleur d'espérance" dont parle Tardivel n'est pas retournée vers la mère patrie quand le drapeau fleurdelisé "ferma son aile blanche." Elle a vécu, chez nous, à l'ombre d'un rêve vers lequel on étendait parfois la main.

Verrons-nous naître l'État français indépendant? La Confédération se brisera-t-elle un jour? Cette seconde supposition doit être étudiée en premier lieu, puisque, admettant la rupture du lien colonial, il nous faudra choisir entre elle et l'État français, et cet État français ne peut naître sans la disparition du régime actuel. Depuis Alexander Galt, l'un des Pères de la Confédération, qui voyait dans ce nouveau régime "un premier pas sur la route qui doit conduire à la séparation d'avec la Grande-Bretagne." jusqu'à M. Alexandre Taschereau, premier ministre de Québec qui parlait en avril 1921, d'entailles faites au pacte fédératif et de la possibilité d'indépendance, l'idée a suivi son chemin. L'indépendance acquise, devrons-nous rester dans la Confédération, nous Canadiens français de Québec, ou formerons-nous un État à part? Autre idée qui n'est pas nouvelle et que les collaborateurs de l'Action française ont étudiée. Pour eux, il n'y a plus de doute: la Confédération canadienne va disparaître dans un avenir plus ou moins rapproché. Au reste, ils ne sont pas les seuls à le croire; pour qui veut prendre la peine d'étudier notre politique actuelle, la même conclusion s'impose. On reproche surtout à la Confédération, fondée sur le respect des droits de

chacun, d'être actuellement un obstacle à notre développement, comme peuple d'origine et de mentalité françaises.

Chaque jour, à raison du mode de représentation parlementaire, notre influence politique diminue. Et nous y aidons nous-mêmes, par nos concessions. Il n'y a pas encore très longtemps, à Ottawa, lors d'une convention libérale, un jeune député s'écriait, après avoir souligné quelques-unes de nos concessions anciennes: "Assez d'apathie, assez d'indifférence, notre dignité politique, notre fierté nationale nous commandent... de ne pas sacrifier notre devoir, de conserver à notre race la dignité et la fierté qui sont les éléments nécessaires du rôle qu'elle a à jouer dans notre pays."

Même malaise dans le domaine des intérêts matériels. Ne voit-on pas que les habitants de l'Est sont obligés, grâce à la funeste politique des chemins de fer, de payer des déficits qu'ils n'ont pas créés? 1 Et la question de l'immigration? Et l'Ouest, où un esprit vraiment canadien est loin de se développer?

C'est donc dans la conviction que nous deviendrons un jour ou l'autre, les seuls maîtres de nos destinées, que les collaborateurs de l'Action française exposent les moyens à prendre pour ne pas manquer l'heure de la Providence. Prêtres, religieux, avocats, journalistes, ils étudient notre situation actuelle, soulèvent le voile de l'avenir, indiquent les obstacles à l'Etat français et la façon de les surmonter.

En premier lieu l'idée d'indépendance, pour un peuple, repose sur un fondement philosophique. "Un peuple a le droit de tendre à l'autonomie complète et, si possible, à la souveraineté d'un État." 2 Et puisque nous en sommes

Durand. Action française.

^{2.} Robert.

à la Croisée des chemins, 3 il nous faut commander notre avenir, convaincus de la Valeur d'Idéal 4 de cet État français. L'indépendance acquise, où trouver les points d'appui nécessaires? C'est en Amérique que sont nos intérêts: jetons d'abord les yeux vers les républiques latines du Sud. 5 L'indépendance nationale supposant l'indépendance économique nous devrons faire des alliances commerciales avantageuses, empêcher les Américains de s'emparer de nos richesses matérielles, développer nos propres ressources. 6 Enfin, la préparation intellectuelle est nécessaire; dans le domaine intellectuel, nous pouvons conquérir la supériorité sur les races qui nous entourent. 7 Organisons la vie intellectuelle pour en répandre les bienfaits sur nos frères dispersés, 8 pour faire contre-poids à l'influence étrangère chez nous. 9 Cultivons avec méthode, avec discipline, avec acharnement, le sens national, 10 appui de nos énergies morales.

En face d'un tel programme, exposé avec tant de vigueur et si lourd de conséquences pour notre race, il serait presque criminel de faire la sourde oreille. Il y va de nos destinées futures, il y va de notre rôle de demain. Tous ceux qui ont à coeur la survivance et le progrès de notre race trouveront un grand profit à lire ces articles, à les faire lire et à les commenter. C'est, encore une fois, une question vitale pour nous, et l'on peut s'étonner que la presse du pays, sauf de rares exceptions, ait gardé làdessus le silence le plus prudent. Sans doute, le sujet semble aujourd'hui oiseux à nos gros bonnets de la politique, de la finance et du journalisme. Mais demain, alors que l'idée aura pris corps davantage, grâce aux labeurs du petit

^{3.} Durand. 4. Perrier. 5. Bruchesi. 6. Pelletier & Vanier. 7. Forest. 8. Villeneuve. 9. Bruchard. 10. Perrault.

nombre, ils se jetteront ardemment sur elle, pour la traiter comme leur, ainsi que le veut l'histoire de tous les jours.

* * *

Il ne sera pas dit que la jeunesse, elle, l'espoir de la race, se désintéresse de l'avenir et n'élève pas sa voix pour appuyer ceux qui aujourd'hui travaillent pour elle. "Avoir les applaudissements de la jeunesse, a-t-on écrit, c'est la consolation de ceux qui vieillissent." Qu'on lui permette alors d'applaudir et d'approuver.

Dans l'article qui ouvrait l'enquête sur notre avenir, M. l'abbé Groulx, après avoir esquissé les grandes lignes de notre destin futur, écrit ces mots: "Ce destin, nous l'offrons surtout à la jeunesse de notre race, à la jeunesse pensive, architecte et ouvrière des grandes choses."

La jeunesse canadienne-française est, semble-t-il. trop soucieuse de sa dignité et de son rôle à remplir, trop attachée à son idéal pour ne pas accepter l'offre qui lui est faite. Française et catholique, elle est trop généreuse pour se refuser à l'action. Voyons un peu ce qu'elle pense de l'avenir politique du Canada français, sur quels motifs elle appuie sa croyance et quelles idées elle peut fournir à ce vaste projet.

En premier lieu, il est certain que les jeunes, au moins ceux que la politique générale intéresse, et ils sont plus nombreux qu'on ne le croit, approuvent hautement l'Action française d'avoir repris l'idée d'un État français et de l'avoir mise devant l'opinion. Cette idée n'est pas inopportune; elle vient à son heure. Et qui peut dire s'il n'appartiendra pas aux jeunes d'aujourd'hui de réaliser le rêve?

La plupart sont d'avis que la Confédération canadienne

ne peut durer dans les circonstances actuelles; ils invoquent à peu près les raisons connues: chemins de fer, tendances à la centralisation, diminution de notre influence politique. La conduite des Provinces de l'Ouest apporte un motif puissant. La fissure s'accentue chaque jour dans le bloc fédératif et l'on dit même — dans les coulisses — que Londres s'alarme de la rupture possible, probable, inévitable, entre l'ouest et l'Est. Les politiciens par leur conduite passée ont préparé cette rupture. Au lieu d'attirer vers l'Ouest des éléments sains de population, au lieu d'amener les immigrants à prendre une mentalité canadienne et à se conformer aux lois de l'histoire et aux traditions du pays, ils ont méconnu ces grandes vérités. Ils aimaient mieux persécuter dans leur langue et dans leurs coutumes, les fils des découvreurs, les seuls vrais Canadiens, en tous les cas, les premiers par l'âge. En sorte qu'aujourd'hui, il existe chez nous trois mentalités, la mentalité américaine, maitresse des provinces de l'Ouest, la mentalité anglo-saxonne qui règne dans l'Ontario, et la mentalité canadienne-francaise à l'Est. Comment concilier les trois? Le problème fait peur et ce n'est certes pas la bonne entente unilatérale, prêchée dans les banquets, qui le résoudra.

S'ils admettent la possibilité d'une rupture du lien fédératif, les jeunes ne croient pas tous à la rupture plus ou moins rapprochée du lien colonial. Plusieurs sont satisfaits de la protection que nous accorde le drapeau britannique; ils ne souhaitent pas de changement. Ceux-là, qui ne rejettent pas toutefois l'idée d'un État français, oublient, ce nous semble, de se poser une question: croient-ils que l'Angleterre laissera se développer sans obstacles un tel État? La chose est fort douteuse. D'autres prévoient une augmentation du sentiment impérialiste et un resserrement du lien qui nous unit à l'Empire. Pourtant les der-

niers événements d'Europe semblent justifier chaque jour ce qu'écrivait en décembre 1921, l'ancien Président de la République française: "Le monde est rempli d'impérialismes qui se jalousent, se combattent sourdement, et se dénoncent les uns les autres." Et si dans l'Ouest comme dans l'Est, se développe peu à peu une mentalité canadienne, tout au moins anti-impérialiste, pense-t-on que le lien impérial sera assez solide pour résister? L'on nous répond alors: "Vous nous apportez là des conjectures, et nous vous apportons des faits. Il vaut mieux que le Canada demeure uni à l'Angleterre, car nous ne sommes pas assez forts pour être libres." Cette objection, un étudiant la soulignait en mars dernier, dans le Quartier Latin: "Je doute fort que nos reins de coloniaux habitués au bât puissent s'en passer, et je crains que cette idée d'indépendance soit une utopie." 1

L'objection est sérieuse; elle n'a que le tort de ne pas tenir suffisamment compte peut-être de la situation actuelle. L'appui de l'Angleterre vaut quelque chose, si l'on veut; mais à la condition que l'empire soit encore debout demain ou après-demain. Or qui oserait lui promettre un long avenir, à la vue des récentes victoires du travaillisme radical?

Disons plutôt que l'État français indépendant sera possible en proportion de nos efforts futurs et de nos progrès. Le collaborateur du journal universitaire vient luimême confirmer cette assertion, quand il écrit: "Quoi qu'il doive advenir de notre race, il est une chose qui demeure la même: c'est le devoir que nous avons de nous préparer... Et cette préparation de la race entière ne résulte que de la préparation de chacun de ses membres." Voilà la réponse! Voilà la condition nécessaire et le gage de succès, après,

Notre avenir politique — Pierre des Aulnes, 9 mars 1922.

bien entendu, le secours d'En-Haut. Se préparer! N'est-ce pas ce que nous disent les collaborateurs de l'Action française? C'est aussi ce que pensent bon nombre d'étudiants; c'est ce qu'ils expriment en indiquant certains moyens à prendre. On parle beaucoup de progrès, et ce mot est l'un de ceux dont on a le plus souvent abusé en ces derniers temps. Pour pouvoir réaliser notre rêve et en faire autre chose qu'une utopie, il faut évidemment que nous progressions en bien des domaines. Or que faut-il entendre par progrès? Le vrai progrès? "Le vrai progrès, écrivait Bunetière, le progrès durable n'est possible qu'en accord avec la tradition, dans le sens de la tradition et par le moyen de la tradition."

Soyons fidèles à la tradition, c'est-à-dire à notre histoire, à nos coutumes, à notre âme; dirigeons tous nos efforts vers le développement d'une mentalité canadienne-française, en harmonie avec nos besoins; selon le mot d'un des nôtres "formons des compétences" qui, dans tous les domaines: économique, social, littéraire, etc., occuperont les premières places et entraîneront à leur suite les esprits soucieux de notre avenir; fidèles à notre tradition séculaire, nous aurons progressé.

Les étudiants d'aujourd'hui seront les chefs demain. Quelle force pour la race, quelle puissance pour le futur État indépendant, si, dans toutes les branches des connaissances humaines, ils se tiennent au premier rang! Bon nombre d'étudiants nourrissent cette ambition et, en ce qui regarde les sciences trop longtemps négligées, ils disent à la suite de Pasteur: "La culture des sciences dans leur expression la plus élevée est peut-être plus nécessaire encore à l'état moral d'une nation qu'à sa prospérité matérielle"

D'autres se tournent vers les problèmes économiques; le servage où la finance étrangère tient leur race, répu-

gne à leur jeune fierté; et ils ne porteront pas le joug avec la résignation de leurs aînés. Le même travail leur paraît s'imposer pour la réfection de l'esprit national. Il est à refaire. Qui sait? peut-être même tout simplement à faire, si tant est qu'il n'a jamais existé. Les jeunes ont là encore un rôle magnifique à remplir. Plusieurs le comprennent: quelques-uns agissent. Que font les autres? Les autres suivront s'ils sont entraînés par l'exemple du petit nombre. Déjà, semble-t-il, un réveil s'annonce. Beaucoup seraient surpris du changement qui s'est opéré. La fondation d'un cercle d'Action française à l'Université de Montréal est peut-être un signe des temps. Qu'on suive également d'un peu près notre journal, le "Quartier latin;" il y a là, si modeste soit-il, le souffle d'un esprit nouveau. Pour que le changement continue, il convient de répéter ce que disait le général de Castelnau à des étudiants français au lendemain de la guerre: "Mes amis, vous les vivants, serrez vos rangs comme les morts de Douaumont." Ah! oui, serrons les rangs! Nous avons nos morts, nous aussi, et nous n'avons pas le droit de les trahir. On demande de nous une longue préparation. Qui pourrait s'y refuser? Quel que puisse être notre avenir, il importe de travailler pour qu'il soit brillant, pour qu'il soit digne du futur État libre, si la Providence le veut ainsi; en tous les cas, pour qu'il soit digne de nous.

Jean BRUCHESI E.E.D.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

PÈLERINAGES HISTORIQUES EN FRANCE

Quelqu'un de l'Action française, esperons-nous, sera du pèlerinage en France que M. Émile Vaillancourt organise pour l'été prochain. Ce sera un véritable pèlerinage historique à quelques-uns des lieux de France où sont attachés nos plus grands souvenirs. Les voyageurs se rendront, par exemple, à Montigny-sur-Ayre, lieu de naissance de Mgr de Laval; ils assisteront au dévoilement d'une statue offerte par un comité de Canadiens et de Français; ils iront aussi à l'église Saint-Germain-des-Près, à Paris, où fut sacré le premier évêque de la Nouvelle-France et où des fêtes commémoratives auront lieu; une cérémonie de même nature les réunira à l'église de Vauvert, à quelque distance de Candiac, où Montcalm fut baptisé. Ce sont d'excellentes initiatives que l'Action française est trop heureuse de seconder. On reprend là, du reste, avec des movens plus assurés de succès, des projets qu'avait esquissés l'année dernière notre Comité de propagande à Paris de concert avec M. le chanoine Beaupin des Amitiés catholiques françaises à l'étranger.

L'ALMANACH ET LA REVUE

L'Almanach de la langue française aura été vendu cette année avec une rapidité remarquable. L'édition est à peu près épuisée; il ne nous en reste que quelques douzaines d'exemplaires. Merci à nos dévoués propagandistes dont quelques-uns ont vraiment fait des merveilles.

L'Action française paraît, ce mois-ci avec une toilette quelque peu améliorée. Nous aurions voulu faire davantage. Nous préférons grandir lentement mais sûrement. La vérité c'est que nous grandissons. Que nos amis, que nos lecteurs nous aident à faire encore mieux. L'enquête de cette année devrait stimuler l'ardeur de nos propagandistes. En fait, les mois de décembre et de janvier nous auront apporté un nombre magnifique de nouveaux abonnements. Un de nos jeunes amis de Saint-Hyacinthe nous en offre seize à lui seul. C'est un exemple a suivre. Mais surtout que l'on se souvienne de solder son abonnement pour 1923. Allons, qu'on ne l'oublie pas.

NOS ÉTUDIANTS ET LA CONFÉRENCE ASSELIN.

Voici bien l'une des bonnes nouvelles que nous pouvions annoncer à nos amis : un groupe d'étudiants d'action française vient de se fonder à l'Université de Montréal. C'est un signe de l'esprit nouveau qui souffle parmi la jeunesse universitaire et c'est aussi la preuve qu'une doctrine opportune et objective comme la nôtre finit toujours par conquérir les jeunes intelligences claires et loyales. Le Quartier latin du 21 décembre dernier annonce en ces termes la naissance du nouveau groupe : "Quelques carabins viennent de fonder un cercle d'action française. C'est une heureuse initiative qui aura, nous l'espérons, d'excellents résultats... Les sociologues prévoient la fondation d'un État français d'Amérique avant que ne s'écoule cinquante ans. Préparons-nous donc, dès aujourd'hui, des chefs compétents...".

Ces jeunes gens qui fondent pour agir, n'ont guère pris de temps à se mettre à l'œuvre. Puisqu'un débat littéraire s'est élevé et qui dépasse de beaucoup la portée et l'actualité d'un certain livre, ils ont résolu d'avoir là-dessus l'opinion d'un homme libre. Et voilà pourquoi le jeudi, 15 février, à 8 h. 30 du soir, à la salle Saint-Sulpice, aura lieu une conférence de M. Olivar Asselin sur l'Œuvre de l'abbé Groulx. M. Antonio Perrault sera le président d'honneur et l'orchestre des étudiants exécutera la partie musicale. Les billets sont déjà en vente au prix de 75 et de 50 sous. Cette conférence promet d'être l'événement intellectuel de cet hiver. On fera bien de ne pas attendre au 15 février pour retenir son siège.

Ce ne sont pas les seules manifestations consolantes que nous offre le monde de notre jeunesse universitaire. L'Action française possède maintenant un dépôt de ses livres à la maison des étudiants de la rue Sherbrooke. Nous devons cette faveur à l'un de nos directeurs, l'aumônier très dévoué des étudiants de Montréal, M. l'abbé Lucien Pinault. Durant le mois dernier, deux groupes de cette même jeunesse invitaient M. Antonio Perrault et M. l'abbé Groulx à venir leur parler de l'Action française. Et comme en ces milieux on passe vite à l'action, nos étudiants ont commencé par faire imprimer en français leurs billets pour les parties de hockey, lorsqu'ils reçoivent un club étranger à l'Arena de Montréal.

NOS PUBLICATIONS.

C'est vraiment une période féconde qui va commencer. L'Amitié française d'Amérique, conférence prononcée en septembre dernier par

notre directeur, au congrès franco-américain de Lowell, est maintenant en vente. Cette brochure a été tirée à 15,000 exemplaires; 10,000 ont déjà pris la route des centres franco-américains où l'on se tourne en ce moment du côté du vieux Québec avec l'espérance qu'il se souviendra de sa devise. Ceux qui ont besoin de croire à notre rôle magnifique auprès de nos frères dispersés, feront bien de lire ces pages de l'abbé Groulx.

Nous publierons aussi, au commencement de février, Notre avenir politique, série d'études qui ont fait l'objet de notre enquête de l'année dernière. Un grand nombre de nos lecteurs nous avaient priés de mettre ces articles en volume. On veut que les jeunes s'enfassent un instrument de travail. Nous accordons nous-mêmes trop d'importance à cette idée capitale d'un État français; elle devra tenir un rôle trop considérable dans la réorganisation nationale pour qu'un seul moyen soit négligé de la maintenir devant les esprits.

Nous publierons aussi, vers le même temps, Les trois lyres, poèmes de Mme Blanche Lamontagne-Beauregard. Le nom de l'auteur recommande mieux que tout éloge, cet ouvrage qu'une trentaine de dessins

inédits de Mlle Berthe Lemoyne illustreront avec goût.

Mon voyage autour du monde, œuvre posthume du regretté Émile Miller paraîtra d'ici peu. Ces leçons amusantes de géographie, destinées à la jeunesse, seront ornées d'une centaine de gravures et seront une des meilleures contributions aux bibliothèques d'enfants. Enfin, signalons Pèlerins de Rome, ouvrage qui n'appartient point à notre bibliothèque, mais qui est de notre collaborateur Ernest Bilodeau et qui est à lire pour cent autres raisons. J'ajoute que nous avons en préparation: Notre histoire édifiante, série d'histoires nobles et touchantes, toutes empruntées au fonds cadadien et qui seront d'un secours inestimable aux professeurs de catéchisme. Nous devrons cet ouvrage au révérend Frère Béatrix.

Jacques Brassier.

L'APPEL DE LA RACE.

Le petit ivre d'Alonié de Lestres fait parler de lui. C'est à qui lui ferait de la réclame, cependant que la deuxième édition s'en va rapidement. Les critiques sont de toutes les nuances et même sans nuances. Un critique québecquois a violemment condamné les solutions du Père Fabien. Nous le regrettons pour lui, mais nous avons reçu, depuis ce

temps-là, trop d'approbations de théologiens pour que l'assurance du critique nous rassure sur sa théologie.

Il faut traiter, sans doute, ces violences de théologien, comme les violences de grammairien que se permet le même critique. On se rappelle qu'il n'a pas consacré moins d'une page du Canada français à abominer ces barbares qui osent écrire "le Québec". Pour calmer les remords d'Alonié de Lestres, nous avons tout bonnement ouvert Le Bulletin du parler français, — un parent assez proche du Canada français, si nous ne faisons erreur—; nous l'avons ouvert au tome Vème, p. 318 et voici ce que nous y avons lu sous la signature de M. Adjutor Rivard dont le critique québecquois ne contestera pas la compétence :

"Nous venons de démontrer qu'il faut dire : le Manitoba, en parlant de la province de Manitoba. La même règle devrait s'appliquer aux provinces d'Ontario et de Québec. Le Québec, paraît étrange; nos oreilles n'y sont pas habituées. Mais ce serait, il nous semble, la forme régulière. On dit royaume de Siam, parce que Siam est un nom de ville, comme Québec; mais le Siam, au sens de "le royaume de Siam", garde l'article. On répliquera peut-être que royaume est masculin, tandis que province est féminin; nous ferons remarquer qu'on écrit le Vénézuéla, au sens de "la république de Vénézuéla". (Vénézuéla — petite Venise — est un nom de ville)."

Il paraîtrait que depuis lors, le Bulletin ou le Canada français aurait soutenu le contraire. Cela prouverait, à tout le moins, qu'il n'y a pas de quoi trancher la question avec si peu d'aménité et que les barbares barbarisant pourraient fort bien se trouver au Canada français comme à l'Action française.

A la suite d'un article d'un certain Français paru dans une revue anémique de Montréal, un professeur de l'une de nos grandes institutions commandait immédiatement cent exemplaires de l'Appel de la Race, puis faisait tenir à Alonié de Lestres, la protestation suivante que nos lecteurs ne nous pardonneraient point de leur laisser ignorer: "En retenant cent exemplaires de l'Appel de la Race, je ne crois pas avoir posé un geste bien héroïque. Je n'ai fait qu'obéir à la dictée de ma conscience qui m'enjoignait de protester, non pas une parole, mais par un acte, contre l'intervention injuste et insolente d'un Français de France dans nos questions nationales. Tous les Français, grâce à Dieu, ne pensent pas comme ce professeur de McGill. J'en connais près de moi, qui s'intéressent à nos luttes et sympathisentavec nous. Quant aux snobs et aux anglicisateurs, qui, au lieu de nous aider, sem-

blent s'appliquer, chaque fois que l'occasion se présente, à faire le jeu de nos adversaires, et se scandalisent ensuite de ce que notre culte pour la France n'est pas assez intense, apprenons-leur, une bonne fois à se mêler de leurs affaires et à respecter au moins les lois de la décence la plus élémentaire. La France y gagnera et les Canadiens aussi".

D'autres critiques qui veulent faire les malins, affirment que l'Appel de la Race, est le plus invraisemblable des romans, pour soutenir l'instant d'après, avec non moins d'acharnement, que le roman est si réel, si vrai, qu'il est tout bonnement un roman à clefs. La vraisemblance de la fable ou des personnages relève des critiques qui en décideront comme il leur plaira. Mais l'autre question relève de l'auteur tout d'abord; et nous affirmons sans plus que l'Appel de la race n'est pas un roman à clefs. Alonié de Lestres n'a visé personne; et en fait l'histoire de Lantagnac ne répond à aucune histoire concrète. Ceux qui écrivent le contraire de ce temps-ci ne font que de petits romans en marge de l'autre. Et il nous serait facile d'en faire la preuve, si tout de même il ne fallait se montrer aussi indiscret que les professeurs de discrétion

Jacques Brassier.

AVIS AUX ABONNÉS

Si votre bande d'adresse porte : JANV. 23, cela signifie que votre abonnement pour l'année 1923 est payable (soit \$2.00) dès janvier 1923. Selon l'usage les abonnements sont payables d'avance. Tout abonné qui n'a pas expressément renoncé à son abonnement avant l'expiration de l'année, est considéré réabonné pour l'année suivante.

JANV. 22 sur la bande d'adresse indique que l'abonnement pour

l'année écoulée n'a pas encore été payé;

JANV. 21 porte à deux ans les arrérages. Dans les deux cas nous prions les retardataires de bien vouloir nous faire tenir leur chèque (au pair) avec le prix de leur réabonnement.

Depuis sa naissance l'Action française a toujours traîné un ou deux milliers d'abonnés en retard. Ceux qui nous lisent, ceux pour qui nous

avons travaillé, croient-ils que cette situation soit tolérable?

Nous supplions donc les retardataires de se souvenir au moins de la justice. Nous prions surtout nos fervents amis de nous recruter des abonnements nouveaux qui nous aideront à combler le déficit creusé par les négligents.